



© AFP PHOTO / JUAN BARRETO

Manifestation de journalistes vénézuéliens contre les agressions envers la presse

Rapport annuel 2008

AMÉRIQUES

L'ÈRE DE LA POLARISATION MÉDIATIQUE

La mort guette toujours les journalistes dans les pays les plus exposés au narcotrafic. Les États-Unis comptent aussi un tué. Enjeu politique et idéologique majeur en Amérique latine, les médias sont à la fois le vecteur et l'instrument d'une polarisation dangereuse, qui a tourné à la "guerre médiatique" au Venezuela. L'exception cubaine persiste, malgré la transition au sommet de l'État.

En 2007, sept journalistes ont payé de leur vie le fait d'avoir exercé leur métier sur le continent américain contre seize en 2006. La criminalité contre les médias continue de toucher les pays où la presse, développée ou en développement, s'expose aux repréailles des mafias et du narcotrafic. Le Mexique tient une nouvelle fois son rang de pays le plus meurtrier avec deux assassinats de journalistes survenus à moins d'un mois d'intervalle, et trois disparitions. Ces tragédies ont coïncidé avec une vaste campagne policière et militaire contre le trafic de drogue, engagée au premier semestre par le gouvernement fédéral. Cependant, les juridictions des États mexicains sont encore loin de coopérer avec le parquet spécialisé dans les attaques envers la presse (Fiscalía Especial de Atención a los Delitos Cometidos contra Periodistas - FEADP), mis en place en février 2006 mais dépourvu de réels moyens.

UN EXEMPLE VENU D'HAÏTI

Le Pérou - qui a battu son propre record avec près de 200 attaques contre les médias -, le Paraguay et le Brésil comptent chacun un journaliste assassiné. Dans les trois cas, les victimes semblaient s'intéresser d'un peu trop près à des sujets aussi sensibles que le trafic de stupéfiants ou la corruption de la police. En Haïti, justice a enfin été rendue, quoique partiellement, dans les assassinats de Brignol Lindor, en 2001, et de Jacques Roche, en 2005. Plus circonscrits qu'auparavant, les gangs n'ont cependant pas désarmé dans certaines communes périphériques de Port-au-Prince comme Martissant, où le photographe Jean-Rémy Badiou, témoin gênant de certains règlements de comptes, a été assassiné au mois de janvier.

Un seul des six assassinats commis cette année contre des professionnels des médias en Colombie pourrait être lié à l'activité de la victime. En poste dans le département du Chocó, sur la Côte Pacifique, Elacio Murillo Mosquera, tué par balles le 10 janvier, enquêtait sur la présence des groupes armés dans la région et avait couvert la démobilisation d'un bloc des Autodéfenses unies de Colombie (AUC). Démobilisation ne rime pas avec désarmement chez ces dernières, dont l'influence touche aussi la classe politique. A l'image de leurs ennemis jurés de la guérilla des FARC, qui ont renoué en 2007 avec les sabotages et les attentats contre des rédactions, les paramilitaires constituent de redoutables prédateurs de médias, en particulier ceux réputés hostiles au gouvernement d'Alvaro Uribe, comme les représentants de la chaîne latino-américaine *Telesur*. Les salves du chef de l'État contre certains journalistes, dont le correspondant du *Nuevo Herald*, Gonzalo Guillén, ont été parfois suivis de menaces de mort, préludes à des exils forcés. Six journalistes colombiens ont dû quitter en catastrophe leur pays en 2007.

Fait rare, un journaliste a été assassiné, le 2 août, aux États-Unis. Rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Oakland Post*, Chauncey Bailey a, semble-t-il, payé au prix fort ses articles dénonçant la gestion d'une boulangerie communautaire. Un suspect, arrêté une semaine après les faits, a avoué le crime avant de se rétracter.

La piste professionnelle reste à établir pour les quatre crimes qui ont endeuillé la presse centre-américaine, au Guatemala, au Salvador et au Honduras. Elle paraît plausible dans le cas de Carlos Salgado, chroniqueur de la station hondurienne *Radio Cadena Voces (RCV)*, tué le 18 octobre à Tegucigalpa, dans une ambiance générale on ne peut plus dégradée entre les médias et le gouvernement. Inspiré par son homologue vénézuélien, le président Manuel Zelaya a même déclaré : "Si j'étais Hugo Chávez, il y a longtemps que j'aurais fait fermer cette radio".

LE CLIVAGE PUBLIC/PRIVÉ

L'allusion du chef de l'État hondurien portait évidemment sur l'affaire *Radio Caracas Televisión (RCTV)* : l'exclusion du réseau hertzien, le 27 mai 2007, sur ordre présidentiel, de la plus ancienne et la plus populaire des chaînes privées du Venezuela. L'épisode aura poussé au paroxysme la logique de "guerre médiatique" entretenue par Hugo Chávez et la frange dure de son opposition, depuis le coup d'État du 11 avril 2002. Il a surtout entériné la prise de contrôle quasi totale de l'espace audiovisuel national par un chef de l'État dont la communication est permanente et compulsive. L'obsession médiatique du président bolivarien a failli trouver sa consécration dans une réforme constitutionnelle qui lui aurait permis de

prolonger unilatéralement et indéfiniment l'état d'exception, et de suspendre la liberté de la presse à cette occasion. Critiqué même au sein des rangs chavistes, tout comme le sort fait à *RCTV*, le texte a récolté une majorité de "non" lors du référendum du 2 décembre. Ce résultat n'a sans doute pas mis fin à la guerre médiatique. *RCTV*, qui a repris ses programmes sur le câble et le satellite, attend de connaître son avenir. Très violente, la campagne précédant le référendum a souligné le clivage que les médias ont fini par incarner au-delà de leur statut.

La situation vénézuélienne ferait-elle tache d'huile en Bolivie et en Équateur ? La proximité affichée avec Hugo Chávez du président bolivien, Evo Morales, ou celle, plus relative, de son homologue équatorien, Rafael Correa, ne doit pas prêter à confusion. Les deux chefs d'État andins ont, certes, promu cette année, avec l'aide de Caracas, de nouveaux médias publics ou communautaires pour contrecarrer l'influence d'une presse traditionnelle qu'ils ne goûtent guère, liée aux grands propriétaires et hostile à leur politique. L'un et l'autre ont également engagé un processus constitutionnel - mieux maîtrisé en Équateur - qui suscite une forte polarisation dont la presse est aussi un acteur. Mais c'est bien souvent malgré eux que les médias boliviens et leurs journalistes, du public comme du privé, ont été assimilés aux représentants d'un camp politique et agressés, lors des nombreuses manifestations qui ont plongé le pays dans la crise institutionnelle. En Équateur, la violence s'est limitée à quelques échanges entre Rafael Correa et certains médias, outre des menaces ciblées contre la chaîne *Telesur*.

Les susceptibilités gouvernementales envers les journalistes se retrouvent en Argentine, où le président sortant Néstor Kirchner aura achevé son mandat sans avoir tenu une seule conférence de presse. Épargnés par une polarisation excessive, les médias argentins endurent, localement, des brutalités et des abus de pouvoir.

PROGRÈS LÉGISLATIFS

Précaire dans les faits, la liberté de la presse a remporté quelques victoires législatives au Nord comme au Sud. Le Mexique a supprimé les délits de presse de son code pénal fédéral, à la faveur d'une réforme promulguée le 12 avril. Au Brésil, un avant-projet de loi aux principes similaires, déposé au mois de décembre par le député fédéral Miro Teixeira, pourrait enterrer prochainement la loi de 1967, adoptée sous le régime militaire. En Uruguay, le Congrès a avalisé un texte légalisant et régulant le fonctionnement des médias communautaires, élaboré à l'initiative des professionnels concernés. Au Chili, une proposition de loi allant dans le même sens s'élabore au Parlement. Enfin, les États-Unis ont libéré, en avril, leur dernier journaliste emprisonné pour avoir refusé de trahir le secret professionnel devant la justice fédérale. La Chambre des représentants a adopté, le 16 octobre, une "loi-bouclier" garantissant à la presse la protection de ses sources au niveau fédéral. D'importantes restrictions sont assorties à ce droit - qui a aussi subi quelques entorses au Canada - en matière de sécurité nationale notamment. Peu encline à la transparence, l'administration Bush aura promulgué, le 31 décembre, la réforme de la loi sur la liberté d'information autorisant l'accès public aux documents officiels... deux semaines après la destruction de vidéos d'interrogatoires pratiqués par la CIA à Guantanamo et dans les prisons secrètes de l'après 11 septembre.

VINGT-CINQ PRISONNIERS SUR UNE ÎLE

La base militaire américaine enclavée à l'est de Cuba abrite toujours quelque 275 prisonniers, dont l'assistant cameraman soudanais de la chaîne qatarie *Al-Jazira*, Sami Al-Haj, qui y a entamé, le 13 juin 2007, sa sixième année de détention sans la moindre charge. Très malade et affectée psychologiquement, le journaliste pourrait recouvrer la liberté dans les prochains mois.

L'espoir est nettement plus mince pour les vingt-quatre journalistes détenus à Cuba, seul pays du continent à ne pas garantir les libertés publiques. La transition amorcée à la tête de l'État avec Raúl Castro, n'a fait en rien progresser les droits de l'homme dans l'île. Seules les méthodes répressives ont changé, passant des grands procès politiques à une brutalité ordinaire. Vingt journalistes incarcérés depuis le "printemps noir" de mars 2003 continuent de purger des peines comprises entre quatorze et vingt-sept ans de prison. Trois autres ont été envoyés en prison depuis que le Líder Maximo a transmis les rênes du pouvoir à son frère.

Benoit Hervieu
Responsable du bureau Amériques

AMÉRIQUE CENTRALE

EL SALVADOR

Superficie : 21 040 km².

Population : 6 762 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Elías Antonio Saca.

HONDURAS

Superficie : 112 090 km².

Population : 6 969 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Manuel Zelaya.

PANAMA

Superficie : 75 520 km².

Population : 3 288 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Martín Torrijos.

GUATEMALA

Superficie : 108 890 km².

Population : 13 029 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Oscar Berger

(Alvaro Colom, élu le 4 novembre 2007, a pris ses fonctions le 14 janvier 2008).

Le Honduras et le Salvador comptent chacun un journaliste tué, et deux autres ont été assassinés au Guatemala. Le lien direct avec la profession n'a cependant été établi dans aucune de ces quatre affaires. Une nouvelle loi antiterroriste a conduit à l'incarcération abusive d'une journaliste salvadorienne. Au Panama, une réforme du code pénal, adoptée en mars, a suscité un tollé légitime au sein de la profession.

A peine remis de ses années de guerre civile, l'Amérique centrale doit aujourd'hui faire face au fléau des "Maras", ces bandes de jeunes ultraviolents, qui sévissent en particulier au Guatemala, au Honduras et au Salvador. Elles ont même réussi à s'implanter au Mexique et aux États-Unis. Un "marero" a été arrêté, le 16 octobre, dans la région de San Salvador; pour l'assassinat par balles, le 20 septembre, de Salvador Sánchez, 39 ans, collaborateur des stations *Maya Visión*, *Radio Cadena Mi Gente* et *YSUCA*. José Alfredo Hernández appartient à la redoutable "mara salvatrucha". Deux de ses complices présumés demeurent introuvables. Bien que le mobile n'ait pas été établi, la famille du journaliste indépendant a assuré que celui-ci avait reçu des menaces. Salvador Sánchez était également connu pour ses activités de syndicaliste et de militant associatif.

DES MÉDIAS DANS LE COLLIMATEUR

La presse compte également une victime au Honduras, où, par ailleurs, les relations entre le président Manuel Zelaya et certains médias sont devenues exécrables.

Editorialiste habitué de la satire, Carlos Salgado, tué le 18 octobre à Tegucigalpa, faisait justement partie de la rédaction de *Radio Cadena Voces (RCV)*, une station dans le collimateur du gouvernement. Un mois auparavant, le chef de l'État avait d'ailleurs déclaré : "Si j'étais Hugo Chávez, il y a longtemps que j'aurais fait fermer cette radio", en allusion au sort de *Radio*

Caracas Televisión au Venezuela (voir chapitre). Relâché une première fois faute de preuves, un suspect de 29 ans, Germán David Almendárez Amador, a été arrêté une seconde fois le 28 octobre, sans qu'il ait été possible de connaître ses motivations et de l'inculper. Difficile de savoir si les charges de la presse contre le président de la République, en particulier ses "voyages à répétition" et ses "tentatives de contrôle des médias" influent directement sur un climat devenu explosif. Toujours est-il que le directeur de *RCV*, Dagoberto Rodríguez, a dû s'exiler, en novembre, après avoir été suivi par des inconnus et menacé de mort. Le 7 septembre, Geovanny García, de la chaîne *Canal 13* (également en délicatesse avec les autorités), a réchappé de justesse à un attentat commis par deux individus à moto. Son émission, dans laquelle il dénonçait régulièrement des affaires de corruption, a été retirée de la grille des programmes le jour du drame. La presse hondurienne a subi plusieurs tentatives de musellement au cours de ce même mois de septembre, dont une plainte pour "atteinte à l'honneur" contre cinq professionnels des médias, après des détournement de fonds au sein de la compagnie de télécommunication Hondutel, plainte que la justice a finalement déclaré "irrecevable".

DES ENQUÊTES QUI COÛTENT CHER

Au Guatemala, deux journalistes ont été assassinés : Jorge Alejandro Castañeda, un photographe indépendant de 35 ans, et Miguel Angel Amaya Pérez, 23 ans, présentateur sur la station *Sabana*. Le premier a été tué par balles dans la capitale, le 5 juillet, le

AMÉRIQUE CENTRALE

second retrouvé mort, le 10 décembre, dans le département du Petén (Nord), une zone de prédilection des narcotrafiquants. Aucune piste, ni aucun indice n'ont jusque-là permis de faire le lien entre les faits et la profession des victimes. Un article, même anodin, peut cependant coûter cher et Winder Jordán en a fait l'expérience lors d'un attentat devant son domicile, le 2 février à Gualán (Est). Collaborateur de la station locale *Radio Sultana* et correspondant du quotidien national *Nuestro Diario*, le journaliste avait cité, quelques jours auparavant, le nom d'un automobiliste impliqué dans un accident. La famille de l'intéressé s'était présentée chez lui pour le menacer de mort. Plus sensible, l'enquête sur l'exécution dans l'enceinte du pénitencier national de quatre policiers écroués pour l'assassinat, le 19 février, de trois députés salvadoriens - dont Eduardo D'Aubuisson, fils de Roberto D'Aubuisson, chef de file des escadrons de la mort durant la guerre civile au Salvador -, a valu de sérieux avertissements anonymes aux journalistes de la chaîne *Cable Guatevisión*. Enfin, l'antenne nationale *Radio Nuevo Mundo* a été la cible de deux attentats coup sur coup, les 4 et 11 septembre, et l'un de ses journalistes séquestré, après des révélations sur certains hommes politiques lors de la campagne électorale.

DÉTENUE POUR "TERRORISME"

Au Salvador, María Haydee Chicas aura passé trois semaines en prison pour... "terrorisme". Journaliste

indépendante, la jeune femme couvrait la tenue d'un forum associatif contre la privatisation de la distribution d'eau à Suchitoto, au nord-est de San Salvador, lorsqu'elle a été arrêtée par les forces anti-émeutes, le 2 juillet, avec treize autres personnes. L'affaire a mis en évidence les abus rendus possibles par une nouvelle législation antiterroriste des plus draconiennes. La mobilisation en faveur des treize inculpés a rapidement trouvé écho auprès du président Elías Antonio Saca. Son intervention a sans doute joué dans leur libération, bien que conditionnelle, le 23 juillet.

CODE PÉNAL DURCI

Le Panama, d'ordinaire assez tranquille en matière de liberté de la presse, comme son voisin le Costa Rica, a vécu un débat passionné parmi les médias après une réforme du code pénal, au mois de mars. Votée en session plénière le 6 mars, cette réforme a introduit deux dispositions controversées destinées à limiter les fuites dans la presse et les divulgations d'informations à caractère personnel, punissant les contrevenants de jours-amendes, de prison ou, "à défaut", de détention en fin de semaine. Les protestations, qui ont remonté jusqu'à la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), n'y ont rien fait. Le 21 mars, le président Martín Torrijos a promulgué le nouveau code pénal.

ARGENTINE

Superficie : 2 780 400 km².

Population : 39 134 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Néstor Kirchner (auquel a succédé son épouse, Cristina Fernández, le 10 décembre 2007).

En quatre ans de mandat, le président Néstor Kirchner, qui a transmis les rênes de l'État à son épouse, le 10 décembre 2007, n'a jamais donné la moindre conférence de presse au palais de la présidence. Les relations entre les médias et le pouvoir restent tendues.

Mari et femme se sont succédé à la tête de l'État. Vainqueur haut la main de la présidentielle du 28 octobre 2007, Cristina Fernández a pris, le 10 décembre, la tête de l'exécutif en lieu et place de son époux, Néstor Kirchner, arrivé au terme de ses quatre ans de mandat. Un mandat durant lequel le président sortant, très remonté contre les médias et en particulier le quotidien de droite *La Nación*, n'a jamais organisé une seule conférence de presse dans le palais présidentiel de la Casa Rosada. Réputée plus charismatique et plus à l'aise que son mari devant une forêt de micros et de caméras, Cristina Fernández saura-t-elle apaiser les tensions entre la presse et le pouvoir comme y sont parvenus ses homologues uruguayen ou brésilien ? Les journalistes argentins n'ont pas oublié qu'elle les avait qualifiés publiquement d'"ânes" et d'"ignorants" un 9 juillet 2006, jour de la fête nationale.

Si les attaques directes contre les médias et les entraves à la liberté de la presse ont globalement diminué en 2007, elles demeurent à un niveau élevé - plus d'une vingtaine - dans un pays doté d'une solide tradition journalistique. L'agression spectaculaire, le 13 septembre dans la capitale, de Tomás Eliashev, rédacteur du site *perfil.com* (issu du groupe du même nom) a révélé un profond malaise au sein même de la profession. L'affaire est, en effet, partie d'un conflit du travail entre l'Union des travailleurs de presse de Buenos Aires (UTPBA) et la direction du groupe Perfil, après le licenciement abusif de l'un de ses rédacteurs en chef, Alejandro Wall. Elle a également fait écho au limogeage de la *Radio Nacional* (publique), en décembre 2005, du propre père de la victime, José "Pepe" Eliashev.

Le cas de Claudia Acuña a également marqué les consciences. Fondatrice d'une agence de presse en ligne, *La Vaca*, et d'un quotidien affilié à celle-ci, *MU*, la journaliste est aussi l'auteur d'un livre d'enquête

remarqué sur la prostitution à Buenos Aires, dans lequel elle dénonçait l'implication de certaines autorités. De là, selon elle, le harcèlement policier dont elle a fait l'objet au cours du mois de juillet, des fonctionnaires relevant systématiquement les identités des personnes cherchant à se rendre à son domicile.

CENSURES ET MAUVAIS SOUVENIRS

C'est, bien sûr, en province, que des médias plus exposés à la susceptibilité des autorités locales subissent les pressions les plus directes. Le quotidien *El Observador*, basé dans la province de Santa Fe (Centre-Est) a vu son imprimerie fermée sans préavis, le 25 juillet, sur ordre de la municipalité de San Lorenzo avec laquelle il était en conflit ouvert. Un peu plus tôt, en mars, dans la province de Santa Cruz (dont Néstor Kirchner était le gouverneur avant d'accéder à la présidence), Marta Savorido, soupçonnée de complaisance envers des enseignants en grève, a été priée de prendre congé de la station *LUI4 Radio Provincia* où elle animait un programme. Accusé d'"injure" envers le gouverneur de Salta (Nord-Ouest) pour l'avoir mis en cause dans un détournement de fonds, Sergio Poma, propriétaire et directeur de la radio *FM Noticias*, a écopé, le 4 septembre, d'une condamnation inédite à un an de prison avec sursis et surtout à un an d'interdiction d'exercer sa profession. Le dossier a été transmis à l'administration fédérale et la décision pourrait créer, en cas de confirmation, une redoutable jurisprudence.

Toujours à Salta, la détention et le passage à tabac de Darío Illanes, du quotidien régional *El Tribuno*, le 1er août, sont venus rappeler de sinistres méthodes. Rendu dans un centre de détention pour mineurs, le journaliste a été préalablement embarqué de force par trois policiers en civil dans une voiture sans plaque d'immatriculation. Les "disparitions" d'opposants commençaient de

ARGENTINE

cette manière entre 1976 et 1983. Le journaliste a été libéré grâce à l'intervention de ses collègues et les trois fonctionnaires ont été suspendus. Le 13 septembre, Carlos Furman, directeur de programmes de la station *FM 2 de Octubre* a enduré le même acharnement dans un commissariat de la province d'Entre Ríos (Est), après avoir dénoncé une profanation de cimetière et l'indifférence des autorités. Le journaliste, en guerre contre la corruption locale, fait l'objet d'un harcèlement régulier. Il a été libéré le 14 septembre.

Du 20 décembre 2006 au 16 mars 2007, le pays comptait deux journalistes incarcérés préventivement pour "incitation à la violence", "incendie aggravé" et "blessures" dans la province de Córdoba (Centre-Nord), après une manifestation faisant suite à un infanticide. Néstor Pasquini, propriétaire de la station *FM Show* et correspondant du réseau radiophonique *Red Panorama*, et Hugo Francischelli, de la station *FM 97.3*, ont purgé trois mois de prison pour rien. Ils ont été libérés faute de preuve et les poursuites abandonnées.

BOLIVIE

Superficie : 1 098 580 km².

Population : 9 354 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Evo Morales Ayma.

Avec une soixantaine d'agressions de journalistes et une dizaine d'attaques contre des rédactions, le bilan de l'année 2007 laisse craindre une polarisation des médias à l'image de celle de la société. La réforme constitutionnelle, engagée par le président Evo Morales, a suscité de très violentes réactions de la part des mouvements d'opposition, en particulier dans les départements dont les gouverneurs sont hostiles au gouvernement. Les médias, publics comme privés, sont devenus les otages de la crise politique.

On savait la Bolivie coutumière de l'instabilité politique. Le pays a connu plus de 150 coups d'État depuis son indépendance, en 1825, et aucun de ses derniers présidents n'a achevé son mandat à terme. Cerné par une opposition intransigeante, Evo Morales, premier chef de l'État d'origine indigène, a pris l'engagement, au mois de décembre, de soumettre son mandat à un référendum révo-catoire courant 2008. En échange, les gouverneurs de départements, dont six sont dans l'opposition, doivent remettre leur mandat en jeu. Rien ne laisse présager une issue à la crise, tant le gouvernement de La Paz se heurte aux appétits autonomistes des quatre régions les plus riches : Santa Cruz, Tarija, Pando et Beni. L'adoption par l'Assemblée constituante du projet constitutionnel - qui doit également être soumis à référendum en 2008 -, le 24 novembre à Sucre (Sud), en l'absence de l'opposition, a encore aggravé la polarisation idéologique entre "pro" et "anti" Evo Morales. La presse figure parmi les cibles privilégiées de ce conflit et nombreux ont été les affrontements au cours desquels les journalistes ont subi des agressions et des menaces pour des raisons partisans.

LA PRESSE SUR LA LIGNE DE FRONT

Les violences ont commencé dès le 8 janvier 2007, lorsque des producteurs de coca de la région de Cochabamba (Centre, celle dont Evo Morales, lui-même ancien cocacero, est originaire) ont manifesté contre les velléités autonomistes du gouverneur, Manfred Reyes Villa. Les affrontements ont fait huit blessés dans les rangs de la presse. Certains, comme Jorge Abregó, photographe de l'agence *Fides*, Efraín Muñoz, de l'Agence bolivienne d'information (ABI) ou encore Efraín Gutiérrez, de la radio *La Chinawa*, ont été blessés

après des assauts de la police locale. D'autres, comme l'équipe de la chaîne privée *Univalle Visión*, ont été violemment pris à partie par les cocaceros.

Les attaques contre les médias ont culminé à l'approche du vote de l'Assemblée constituante, en particulier dans le département de Santa Cruz, le vivier de l'opposition la plus radicale. Le 28 août, deux journalistes du quotidien régional *El Mundo* ont essuyé les coups de manifestants hostiles à une grève générale décrétée dans les six départements où gouverne l'opposition. Au même moment, des collègues des chaînes *Canal 7 TVB* et *Red Uno* et un photographe de l'agence *EFE* ont fait l'objet de menaces et d'intimidations attribuées à l'Unión Juvenil Cruceñista, un groupe autonomiste radical, qui s'était déjà signalé par des attentats contre des rédactions de médias publics. Les 18 et 19 octobre, une vaste opération des forces de police et de l'armée de l'air pour mettre fin à l'occupation de l'aéroport de Santa Cruz s'est soldée par six journalistes blessés. Le 19 octobre, les professionnels des médias de la région ont manifesté pour exiger le droit de travailler librement et en sécurité. Au même moment, à Sucre, des opposants au processus constitutionnel ont agressé trois journalistes des médias publics *Televisión Bolivia* et *Radio Red Patria Nueva*, ainsi qu'un photographe indépendant.

L'adoption, le 24 novembre, du texte global de la nouvelle Constitution a déclenché une série d'émeutes à Sucre et à La Paz. La radio éducative catholique *ACLO*, proche du gouvernement et dont une partie des programmes est diffusée en langue quechua, a été obligée de suspendre ses programmes face aux menaces de l'Unión Juvenil Cruceñista. Trois journalistes de la station, Grover

BOLIVIE

Alejandro Pilco, Franz Garcia et Johnnatan Condori, ont dû quitter la ville. Deux jours après le vote, à La Paz, des partisans du gouvernement ont pris d'assaut les locaux des chaînes privées ATB (propriété du groupe espagnol Prisa), PAT et UNITEL (appartenant à des entrepreneurs de Santa Cruz) et des stations *Radio Fides* et *Radio*

Panamericana. Le vice-ministre des Mouvements sociaux, Sacha Llorenti, a tenté de calmer les émeutiers. La tension est légèrement retombée en fin d'année et l'Association nationale de la presse (ANP), qui regroupe les propriétaires de médias, a fait une nouvelle offre de dialogue au gouvernement et aux différents acteurs du conflit.

BRÉSIL

Superficie : 8 547 400 km².

Population : 189 323 000.

Langue : portugais.

Chef de l'État : Luiz Inácio Lula da Silva.

Deux journalistes ont été assassinés en 2007 mais un seul cas semble lié à la profession. La presse n'en a pas fini avec les agressions violentes ou les tentatives d'attentat. Elle doit surtout faire face à la multiplication des mesures de censure préventive. Un avant-projet de loi, dont la discussion est attendue en 2008, prévoit l'abrogation de la loi sur la presse de 1967, héritée de la dictature militaire.

Assassiné le 5 mai 2007 dans l'État de São Paulo (Sud-Est), Luiz Barbon Filho, 37 ans, s'était fait beaucoup d'ennemis en dénonçant les pratiques de certains politiciens locaux. Ce chroniqueur de l'hebdomadaire *Jornal do Porto* et du quotidien *JC Regional* avait même mis en cause quatre chefs d'entreprises et cinq fonctionnaires de Porto Ferreira - où deux motards l'ont tué par balles -, pour leur implication présumée dans des abus sexuels sur des adolescents en 2003. Le quotidien *A Folha de São Paulo* a fait état de l'interrogatoire de plusieurs policiers militaires, soupçonnés d'avoir participé au crime.

La piste professionnelle n'est pas privilégiée dans l'assassinat par balles, le 8 février à Rio de Janeiro, de Robson Barbosa Bezerra. Victime de menaces et d'une agression peu avant sa mort, le photographe indépendant faisait l'objet de plaintes pour "violences conjugales" et également pour une altercation avec un collègue. La police n'a pas établi de mobile.

DANS LA MIRE DU CRIME ORGANISÉ

Depuis le 22 novembre, João Alckmin est sous protection policière. Cousin germain de Geraldo Alckmin, adversaire malheureux du président Lula à la dernière présidentielle, le présentateur de l'émission "ShowTime" sur *Rádio Piratininga*, a échappé de peu à la mort, ce jour-là, après qu'un motard a ouvert le feu sur lui dans une rue de São José dos Campos (État de São Paulo). Le journaliste, menacé, enquêtait sur la mafia du jeu. Un autre attentat le visant avait été commis le 5 juillet.

Quatre individus issus du crime organisé, dont deux mineurs, ont été arrêtés pour l'agression par balle, le 27 septembre à Brasília, d'Amaury Ribeiro Júnior, du quotidien *Correio Braziliense*. La police a privilégié la piste crapuleuse. En janvier, cinq incon-

nus armés ont fait irruption au domicile de Domingues Júnior, présentateur de la télévision locale *Rede TV Rondônia* à Porto Velho (Ouest), pour le menacer et le voler. La victime a vu dans cette agression des représailles à ses dénonciations d'achats de votes et de corruption au sein de la police fédérale, qui lui ont valu des menaces de mort.

Enfin, des révélations sur des affaires de détournements de fonds à Várzea da Palma, dans l'État du Minas Gerais (Est), pourraient être à l'origine de l'incendie criminel qui a sérieusement endommagé, le 9 avril, la rédaction du bimensuel *Tribuna do Povo*.

CENSURE PRÉVENTIVE

La presse doit surtout faire face à une autre menace, cette fois légale : la censure préventive. Le 26 janvier, le tribunal régional électoral (TRE) du Mato Grosso do Sul (Sud-Ouest) a ainsi interdit au quotidien régional *O Correio do Estado* de mentionner dans ses colonnes le nom d'André Puccinelli Jr, fils du gouverneur de l'État, inculpé dans une affaire de fraude électorale. Cette censure, applicable aux autres médias, a été assortie d'une amende d'environ 18 500 euros à chaque mention du nom, en cas de violation de l'injonction du TRE.

Le 9 février, une juridiction de l'État de Santa Catarina (Sud) a interdit au quotidien *Gazeta de Joinville*, sous peine d'amende d'environ 774 euros par jour en cas d'infraction, de publier tout article mentionnant le nom du maire de la ville du même nom, Marco Tebaldi, de sa femme, et de l'ancienne miss Brésil, Taiza Thomsen. Le quotidien avait évoqué une liaison entre cette dernière et l'élu.

Le 15 juin, la justice de l'État de São Paulo a interdit à l'hebdomadaire *Folha de Vinhedo* de publier

BRÉSIL

une interview dans laquelle l'ex-secrétaire juridique de la municipalité de Vinhedo (État de São Paulo), Paulo Cabral, avait mis en cause les autorités locales dans des affaires de corruption. Une amende d'environ 200 euros par article reproduit et diffusé a été fixée. Le juge d'appel a infirmé la décision, en janvier 2008.

Enfin, le 21 juin, le maire de Salvador de Bahia (Nord-Est), João Henrique, a obtenu en justice que le réseau *Metrópole* (qui regroupe une station de radio, une revue, un site et un blog) soit interdit de citer son nom sous peine d'une amende de 77 000 euros. Cette mesure a été prise après la publication de la première édition de *Metrópole*, distribuée gratuitement, comportant une caricature du maire en première page. La justice a également ordonné la saisie de 30 000 exemplaires, mais la sentence a été annulée en appel, au nom de la liberté d'expression.

LA FIN DE LA LOI DE 1967 ?

Si les relations entre le gouvernement fédéral et une partie de la presse qui lui était, au départ, plutôt hostile, sont devenues meilleures, il n'en va pas de même avec certains soutiens du président Lula. Le 25 janvier, l'ancien secrétaire à la Communication du chef de l'État, Luiz Gushiken, suspecté dans une affaire de détournement de fonds, a adressé à la direction générale de la police fédérale une liste de journalistes "susceptibles d'attenter à son honneur". La liste mentionnait notamment Leonardo Attuch, de l'hebdomadaire *IstoÉ*, Lauro Jardim et Diogo Mainardi, de l'hebdomadaire *Veja*, ainsi que des journalistes de l'hebdomadaire *Carta Capital*. Le 31 juillet, une résolution de la Commission nationale du Parti des travailleurs (PT, dont Lula est issu), a appelé les militants à la mobilisation contre certains médias soupçonnés de "faire le jeu de l'opposition", en particulier

la chaîne *TV Globo* et les quotidiens *Correio Braziliense*, *O Estado de São Paulo*, *O Globo* ou encore *A Folha de São Paulo*.

Malgré ces épisodes, la presse brésilienne peut espérer des améliorations de la part de l'actuelle majorité dont un député fédéral, Miro Teixeira, a présenté, au mois de décembre, un avant-projet de loi abrogeant la loi du 9 février 1967. Cet héritage de la dictature militaire (1964-1985), encore partiellement utilisé, prévoit des peines de prison pour les délits de "calomnie", "diffamation" et "injure", que le nouveau texte supprimerait.

L'INTERNET DES EXCÈS

Le Brésil renferme une des plus grandes communautés d'Internauts de la planète. Le pays a pris la décision de réguler la Toile, laissant souvent cours à des mesures disproportionnées. Suite à la diffusion d'une vidéo de deux personnalités sur le site de partage de vidéo *YouTube*, la cour de São Paulo a ordonné aux fournisseurs d'accès de bloquer l'accès au site pendant une semaine alors que *YouTube* avait retiré le film incriminé de son réseau. L'équivalent brésilien du réseau social *Facebook*, *Orkut*, a été visé par des mesures de justice, accusé de diffuser des messages à caractère raciste, pédophile et homophobe. *Orkut* appartient à Google et la Cour de São Paulo veut fermer la branche brésilienne de l'entreprise américaine pour que ce réseau social ne porte plus atteinte aux citoyens.

En 2007, le Brésil a accueilli le forum mondial sur la gouvernance d'Internet. Réunis sous l'égide des Nations unies, les représentants des différents pays ont manifesté leur volonté de ne pas laisser le contrôle des noms de domaine aux seules mains de l'ICANN, une société américaine.

CANADA

Superficie : 9 970 610 km².

Population : 33 091 200.

Langues : anglais, français.

Chef du gouvernement : Stephen Harper.

Le pays demeure une référence mondiale en matière de libertés publiques. La presse souffre néanmoins de la nouvelle disposition du code pénal sur le secret des sources, entrée en vigueur en 2004. L'agression d'un rédacteur de journal communautaire est également inquiétante.

Le sort de Karine Gagnon, du *Journal de Québec*, a illustré une nouvelle fois les difficultés posés à la presse par la nouvelle disposition du code pénal du 15 septembre 2004, relative au secret des sources. Cette clause oblige les professionnels des médias à livrer leurs archives et le nom d'une source à la police, si celle-ci l'estime indispensable à la conduite d'une enquête criminelle. Rien de tel pourtant dans la présente affaire. Le 24 novembre 2006, Karine Gagnon avait publié le résultat de ses investigations sur la présence d'amiante dans certains édifices gouvernementaux. L'une des personnes citées dans l'article, Denis Petitclerc, avait été aussitôt licenciée par la Société immobilière du Québec qui l'employait. Plaidant devant la Commission des relations de travail au mois de juin, les avocats de Denis Petitclerc ont exigé que la journaliste leur remette les notes et les enregistrements qui avaient servi à ses reportages. La nature du contentieux et la qualité d'avocats des demandeurs n'entrant pas dans le champ du code pénal, Karine Gagnon n'a pas eu à s'exécuter. Elle est cependant la troisième journaliste à être inquiétée à l'appui de cette clause sur le secret des sources. Dès l'entrée en vigueur de celle-ci, Ken

Peters, du *Hamilton Spectator*, avait écopé d'une amende de 30 000 dollars pour avoir tu le nom d'un contact. C'est à ce jour la sanction la plus grave infligée à un journaliste pour ce motif, sachant que le code pénal prévoit, en cas de manquement à la clause, une amende maximale de 250 000 dollars et/ou une peine de prison ferme de six mois maximum.

Les cas, rarissimes, de violences physiques contre des journalistes sur le sol canadien concernent en fait des journalistes étrangers ou issus des minorités. Accusé d'"écrire contre l'islam" et de nuire à la réputation d'une association caritative musulmane dans les colonnes de l'hebdomadaire communautaire de langue ourdou, *The Pakistan Post*, Jawaad Faizi a été agressé à coups de batte de cricket, le 17 avril, près de Toronto. Victime de menaces préalables adressées à sa femme et à ses enfants, le journaliste et son rédacteur en chef, Amir Arain, avaient porté plainte la veille de l'agression. Si cette affaire, qui n'a pas eu de suite, a été signalée à la police, combien d'autres sont passées sous silence en raison des pressions à l'œuvre parmi certaines minorités ?

CHILI

Superficie : 756 630 km².

Population : 16 465 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Michelle Bachelet.

Les agressions sont rares, mais les autorités - en particulier les forces de l'ordre -, restent méfiantes vis-à-vis des médias, dont nombre de journalistes dénoncent l'extrême concentration. En mars, un arrêt de la Cour suprême défavorable à la presse a été retiré au bout de quatre jours.

Les brutalités policières envers les journalistes, constatées lors des manifestations étudiantes de 2006, n'ont heureusement pas connu d'équivalent en 2007. Néanmoins, les forces de l'ordre ne se sont pas tout à fait affranchies des tristes méthodes héritées de la dictature et l'époque Pinochet (1973-1990) reste un sujet hautement sensible. Témoin, la détention et les mauvais traitements infligés, le 18 août, au journaliste argentin indépendant Benjamín Avila et à ses collaborateurs chiliens Mario Puerto et Arturo Peraldi, respectivement assistant et preneur de son. Les trois hommes couvraient une manifestation devant le domicile de Héctor Hernán Bustamante Gómez - un ancien militaire soupçonné d'avoir ordonné l'assassinat du journaliste Leonardo Henrichsen, en 1973 -, lorsqu'ils ont été arrêtés. Ils ont été libérés au bout de deux heures sur intervention du Collège des journalistes du Chili (CDP). Deux jours plus tard, Benjamin Avila a fait l'objet de menaces de mort sur son lit d'hôpital. Les membres du bureau directeur du CDP, dont Ernesto Carmona, spécialiste des questions de droits de l'homme, ont subi, au cours de l'année, des menaces similaires.

Le CDP et l'Association de la presse judiciaire ont dû monter au créneau, le 26 mars, lorsque la

Cour suprême a adopté un arrêt interdisant à la presse de se déplacer et de communiquer dans les enceintes judiciaires. L'arrêt, voté contre l'avis du président de la haute juridiction, Enrique Tapia, a provoqué un véritable tollé, au-delà même de la profession, mais ne pouvait être annulé que sur décision du Tribunal constitutionnel. Ce dernier n'aura même pas été saisi. Face à la bronca, la Cour suprême s'est désavouée elle-même quatre jours plus tard, en déclarant l'arrêt "sans effet". Apparemment anecdotique, l'épisode traduit, là encore, la très grande méfiance des acteurs du système pénal envers la presse. Dans les cours d'appel et les hautes juridictions, l'accès des journalistes aux audiences continue de dépendre du bon vouloir des magistrats.

Globalement bien noté sur le continent en matière de liberté de la presse, le Chili souffre, de l'aveu même du CDP, du manque de pluralisme entre ses grands médias. "La presse autorisée sous la dictature a pu survivre grâce à l'aide conjointe de l'État et du marché. La presse d'opposition sous la dictature a bénéficié de la première après le retour à la démocratie, et très peu de l'autre", a expliqué Francisco Martorell, vice-président du CDP, à Reporters sans frontières.



COLOMBIE

Superficie : 1 138 910 km².

Population : 45 558 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Alvaro Uribe Vélez.

Six journalistes ont été assassinés en 2007, mais un seul cas serait lié à la profession. S'il est vrai que les crimes contre les professionnels des médias ont diminué sous la présidence d'Alvaro Uribe, ce dernier n'hésite pas à désigner certains journalistes à la vindicte, quitte à mettre leur sécurité en danger. La presse reste la cible des groupes armés et six journalistes ont dû s'exiler cette année.

Révélateur tardivement, l'assassinat, le 10 janvier 2007, d'Elacio Murillo Mosquera, correspondant de l'hebdomadaire *Chocó 7 Días* et directeur d'un programme de la station *Canalete Estéreo*, est le seul des six survenus cette année susceptible d'être lié à la profession de la victime. Tué à l'arme à feu par un motard - arrêté depuis -, le journaliste enquêtait sur les agissements des groupes armés dans le département côtier du Chocó, et avait couvert la démobilisation de cent cinquante paramilitaires du "Bloque Pacífico" des Autodéfenses unies de Colombie (AUC). Si la piste professionnelle dans cette affaire venait à être écartée avec certitude, l'année 2007 serait la première depuis 1985 durant laquelle aucun journaliste n'aurait payé de sa vie le prix de ses activités. Au second semestre, cinq homicides ont été commis contre des professionnels des médias mais pour des motifs indépendants de leur métier.

La diminution des crimes contre la presse sous la présidence d'Alvaro Uribe, élu en 2002 et réélu en 2006 sur un programme sécuritaire, mérite d'être soulignée dans un pays en guerre depuis quarante-cinq ans et réputé pour son extrême dangerosité. Pas sûr, néanmoins, que la liberté de la presse ait réellement progressé. Officiellement démobilisés entre 2003 et 2006, les paramilitaires n'ont pas désarmé et continuent d'exercer leur influence y compris au sein de la classe politique, où toute la presse n'est pas en odeur de sainteté. La guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) a renoué au premier semestre avec sa réputation de prédateur, notamment contre des journalistes du département de Tolima (Centre). Reporter d'images indépendant, Afranio Franco a même été séquestré et dépouillé de ses enregistrements par deux individus armés à Planadas (Tolima) après avoir reçu des menaces de mort

attribuées à la guérilla. A Neiva, dans le département du Huila (Sud-Ouest), le plasticage, le 22 mars, de la station de radio *HJ Doble K*, qui recevait ce jour-là la maire de la ville, Cielo González Villa, a fait dix blessés parmi les employés.

Des menaces attribuées aux FARC ont également obligé le directeur de *Caracol Radio*, Darío Arizmendi, à partir de Colombie, le 8 mars. Directeur du quotidien *Diario del Huila* à Neiva, Germán Hernández Vera a pris le même chemin, lors de la seconde quinzaine du mois de mars. Des menaces des FARC ont été évoquées, même si le journaliste venait de révéler une affaire de détournement de fonds.

L'EXIL OU LA MORT

En diminution, les assassinats des journalistes ont laissé place à des exils forcés à répétition. Le bilan de 2007 ressemble fort à celui de 2006, année durant laquelle sept journalistes avaient dû quitter le pays ou leur région. En 2007, six ont connu le même sort, quitte à le revivre pour certains. Ainsi, Hollman Morris, le producteur de l'émission "Contravía" - actuellement suspendue de la grille de la chaîne publique *Canal Uno*, faute de financement -, a dû trouver refuge aux États-Unis avec sa famille, le 21 octobre, à la suite de nouvelles menaces de mort par courrier électronique. Déjà contraint à l'exil en 2005, il avait été désigné à l'époque comme "porte-parole des FARC" dans une vidéo trafiquée et diffusée par un groupe paramilitaire.

Le narcotrafic figure évidemment en tête des sujets à haut risque. La trop grande curiosité de Rubén Valencia, directeur du quotidien régional *Q'hubo* à Cali (Sud-Ouest) envers Olmes Durán Ibarra, alias "El Doctor", chef du cartel de la Côte Pacifique arrêté à Bogotá le 15 juin, s'est



COLOMBIE

soldée par le lancement d'un "contrat" sur la tête du journaliste et des vacances précipitées. Le traitement d'affaires de corruption au sein de la classe politique, particulièrement mal ressenti pendant la campagne des élections régionales du mois d'octobre, a valu à Giovanni Alvarez, de la radio communautaire *La Nueva* à Barranquilla (Nord), de sérieuses menaces et un vol en catastrophe vers l'étranger.

Il ne fait surtout pas bon aborder de près les liens entre les autorités et les paramilitaires depuis la relative démobilisation de ces derniers, ce que d'aucuns appellent la "para-politique". Les menaces de mort des anciens ou nouveaux AUC contre un journaliste suivent parfois de quelques heures les remontrances essayées auprès d'un élu, d'un représentant de la force publique, voire du chef de l'État.

UN PRÉSIDENT IRASCIBLE

Tolérant difficilement la critique, Alvaro Uribe n'hésite pas à prendre la parole pour fustiger personnellement un journaliste. Le procédé passerait inaperçu si la sécurité des médias n'était en jeu. Le chef de l'État y a eu recours à trois reprises, au moins, cette année. En février, Alvaro Uribe a carrément accusé Carlos Lozano, directeur de l'hebdomadaire communiste *Voz*, d'être "à la solde des FARC" sur les ondes de *Caracol Radio*. Daniel Coronell, directeur de l'information de la chaîne publique *Canal Uno* et éditorialiste de la revue *Semana*, a dû batailler en direct avec le président de la République à l'antenne de la radio *La FM*, le 9 octobre 2007. Furieux d'entendre le journaliste reprendre les révélations d'une ancienne maîtresse du chef de cartel de Medellín, Pablo Escobar (abattu en 1993), sur ses connivences avec ce dernier quand il était gouverneur du département d'Antioquia, le chef de l'État a appelé sur le champ Daniel Coronell pour répliquer. Quelques heures après l'incident, le jour-

naliste recevait un courrier électronique signé du groupe paramilitaire des *Aguilas Negras* ("Aigles noirs") : "Celui qui s'en prend à notre Président signe son arrêt de mort." Fustigé par Alvaro Uribe pour les mêmes raisons que Daniel Coronell dans la presse écrite, six jours plus tôt, Gonzalo Guillén, correspondant du quotidien hispanophone américain *El Nuevo Herald*, a préféré s'exiler. Sa plainte contre le chef de l'État pour "calomnie" est restée en suspens et son retour au pays, au début du mois de décembre, lui a valu un nombre incalculable de menaces.

UNE CHAÎNE EN DANGER

Outre ces épisodes, le scandale des écoutes téléphoniques sauvages, par les services de renseignements de la police, de certaines personnalités d'opposition ou réputées telles, comme Hollman Morris - une affaire révélée par le ministre de la Défense en personne, Juan Manuel Santos, le 14 mai -, ne devrait pas contribuer à détendre un climat pour le moins tendu entre la présidence et une partie de la presse. Le sort fait à la chaîne latino-américaine *Telesur* en Colombie ne devrait pas aider non plus au rapprochement entre Alvaro Uribe et son homologue vénézuélien Hugo Chávez, promoteur du média et médiateur pour la libération d'otages des FARC. Relâché le 9 janvier 2007 après cinquante jours de détention, l'un des correspondants de la chaîne, Freddy Muñoz, désigné par les paramilitaires sur la base d'une photo possiblement truquée comme membre de la guérilla, a fait l'objet d'un nouveau mandat d'arrêt pour "terrorisme", le 7 février suivant. Au mois de novembre, le directeur de la police, le général Oscar Naranjo, a mis en cause un autre journaliste de *Telesur*, William Parra, dans l'enlèvement par les FARC d'un policier qu'il avait interviewé. L'enregistrement de l'entretien devait servir de "preuve de vie" au président Hugo Chávez lors de sa médiation.



CUBA

Superficie : 110 860 km².
Population : 11 267 000.
Langue : espagnol.
Chef de l'Etat : Raúl Castro (intérim)

La situation des droits de l'homme n'a connu aucun progrès en un an et demi de présidence intérimaire de Raúl Castro, qui a succédé à son frère le 26 juillet 2006. Seules les méthodes répressives ont évolué : la mode est aux brutalités quotidiennes et aux brèves détentions. Deux journalistes ont été libérés en 2007 mais deux autres ont été emprisonnés. Et trois représentants de médias étrangers ont dû quitter l'île.

L'incertitude pèse sur l'avenir du régime castriste, et la presse étrangère, surveillée de près, est priée de ne pas froisser les susceptibilités en haut lieu. Le 22 février 2007, le correspondant à La Havane du quotidien américain *Chicago Tribune*, Gary Marx, et son collègue du quotidien mexicain *El Universal*, César Gonzáles-Calero, ont vu leur accréditation retirée et reçu l'ordre de quitter le pays, au prétexte que leurs articles véhiculaient une "image négative" de Cuba. Le lendemain, Stephen Gibbs, correspondant de la *BBC*, a essayé un refus de visa d'entrée alors qu'il souhaitait regagner La Havane.

Toujours hospitalisé un an et demi après son retrait du pouvoir, Fidel Castro a fait savoir à la fin de l'année qu'il était prêt à passer la main. Les libertés publiques et les droits de l'homme attendront, et sans doute bien après les élections (à parti unique) prévues en 2008. Successeur intérimaire de son frère aîné depuis le 26 juillet 2006, Raúl Castro table sur une évolution de son pays "à la chinoise", libérale sur le seul terrain économique.

Pour le reste, seules les méthodes répressives ont évolué. Avec près de quatre-vingts agressions, menaces, interpellations et perquisitions sauvages contre des journalistes recensées en 2007, le régime ne donne plus dans les grands procès contre la dissidence mais dans la brutalité ordinaire. Le 27 septembre, à l'occasion d'une manifestation pacifique en faveur des prisonniers politiques à La Havane, six journalistes ont été arrêtés parmi une trentaine d'opposants, avant d'être relâchés le matin suivant. Roberto de Jesús Guerra Pérez, 28 ans, correspondant des sites *Payolibre* et *Nueva Prensa* et de la station *Radio Martí*, était du nombre. Incarcéré en juillet 2005 lors d'une autre manifestation dissidente, le journaliste venait de finir de purger, le 9 mai 2007, une peine de vingt-deux mois de prison pour "trouble à l'ordre public". Son procès avait eu lieu trois mois avant sa

libération. Relâché le 20 août après quinze mois de détention, Armando Betancourt Reina, collaborateur de *Nueva Prensa Cubana* et fondateur du petit journal clandestin *El Camagueyano*, a, lui aussi, appris sa condamnation pour "trouble à l'ordre public" quelques semaines avant de sortir de prison.

"DANGÉROSITÉ SOCIALE PRÉDELICTUEUSE"

Deux nouvelles incarcérations ont malheureusement précédé ces deux remises en liberté, maintenant à vingt-quatre le nombre de journalistes détenus et Cuba au rang de deuxième prison du monde pour la presse dissidente après la Chine. Après Raymundo Perdígón Brito, de l'agence *Yayabo Press*, le 5 décembre 2006, Ramón Velázquez Toranzo, de l'agence *Libertad*, a écopé, le 23 janvier 2007, de trois ans de prison ferme pour "dangerosité sociale prédélictueuse". Cette disposition du code pénal cubain, très usitée contre les dissidents, permet aux autorités d'arrêter et de mettre en prison ces derniers au nom du "risque potentiel" qu'ils représenteraient pour la société. Interpellé par la Sécurité de l'État, (police politique) et condamné en l'absence d'avocat à quatre ans de prison, le 13 avril, pour le même motif, Oscar Sánchez Madán, correspondant régulier du site *Cubanet*, est le troisième journaliste emprisonné depuis l'arrivée au pouvoir de Raúl Castro. Il a entamé une grève de la faim en janvier 2008.

L'HÉRITAGE DE FIDEL

Outre Alberto Gil Triay Casales, fondateur du centre d'informations *La Estrella Solitaria*, détenu depuis 2005, vingt des vingt-sept journalistes arrêtés lors du "printemps noir" de mars 2003 continuent de purger des peines allant de quatorze à vingt-sept ans de réclusion. Toujours soumis aux mauvais traitements de leurs gardiens, privés de soins, certains ont observé une grève de la faim,



CUBA

comme Iván Hernández Carrillo, de l'agence *Patria*, Pedro Argüelles Morán directeur de la *Cooperativa Avileña de Periodistas Independientes (CAPI)* ou encore Normando Hernández González, directeur du *Colegio de Periodistas Independientes de Camagüey (CPIIC)*, dont l'état de santé est devenu particulièrement alarmant. A l'initiative du député costaricien José Manuel Echandi et de son assistante, des démarches ont eu lieu pour offrir au journaliste l'asile humanitaire à San José. Les requêtes du consul costaricien à La Havane, José Maria Penabad, n'ont, à ce jour, obtenu aucune réponse des autorités cubaines.

La situation des trois journalistes dissidents parrainés à l'initiative de Reporters sans frontières n'est guère plus brillante. Emprisonné sur l'Île de la Jeunesse (Sud-Ouest) dont il est originaire, maintenu 23 heures sur 24 en cellule isolée, Fabio Prieto Llorente n'est pas soigné pour ses problèmes pulmonaires. Gravement malade, Miguel Galván Gutiérrez a été transféré, le 15 juin 2007, de la prison d'Agüica à celle de Guanajay, près de la capitale. Le correspondant de Reporters sans frontières et fondateur de la revue *De Cuba*, Ricardo González Alfonso, a été à nouveau admis, le 13 septembre 2007, à l'hôpital de la prison du Combinado del Este (La Havane) pour des troubles circulatoires et digestifs. Selon la Commission cubaine pour les droits de l'homme et la réconci-

liation nationale (CCDHRN), les prisons cubaines abriteraient actuellement 246 prisonniers d'opinion.

INTERNET : "UN OUTIL D'EXTERMINATION GLOBALE"

L'embargo américain qui empêche Cuba de se raccorder au Réseau par des câbles sous-marins ne facilite pas le développement du Net sur l'île car les autorités doivent investir dans des connexions satellitaires coûteuses et moins efficaces. Cependant, au début de l'année 2007, Ramiro Valdés, le ministre de la Communication, a donné le ton en ce qui concerne la régulation d'Internet en déclarant qu'il s'agissait d'un "outil d'extermination globale" et qu'il fallait impérativement que cette "arme" sauvage soit "contrôlée". Le gouvernement cubain utilise plusieurs leviers pour s'assurer que ce média n'est pas utilisé de manière "contre-révolutionnaire". Les connexions privées au Réseau sont pratiquement interdites. Du coup, les internautes se rendent dans les hôtels touristiques pour consulter leurs emails ou surfer. Quant aux cybercafés, points d'accès publics, il est très facile de les surveiller. Le gouvernement mise sur l'autocensure et ne cache pas les risques que les dissidents prennent en publiant un article "subversif".

EQUATEUR

Superficie : 283 580 km².
Population : 13 202 000.
Langue : espagnol.
Chef de l'Etat : Rafael Correa.

Le pays se démarque nettement de ses voisins colombien ou péruvien par le faible nombre d'attaques contre la presse. Le ton est, néanmoins, monté d'un cran entre le président Rafael Correa et une presse qu'il a qualifiée publiquement de "corrompue et médiocre" et a décidé de boycotter au mois de juillet. La presse équatorienne est aujourd'hui dans l'expectative, tandis que s'élabore une nouvelle Constitution dont un chapitre pourrait concerner les médias.

"Gordita horrorosa". Littéralement traduit : "Boudin". C'est par cette gentillesse que Rafael Correa a répondu, lors d'une conférence de presse, le 30 juin, à la journaliste Sandra Ochoa, du quotidien *El Universo*, qu'il trouvait trop insistante et "mal élevée". Le chef de l'État avait pourtant admis, quelques jours plus tôt, avoir "commis des erreurs" dans ses rapports avec la presse. Et de fait, le torchon brûle entre le jeune président socialiste, investi depuis le 15 janvier 2007, et une presse qui ne le ménage guère. Face aux critiques parfois virulentes contre son projet politique ou le processus constituant dans lequel le pays est officiellement engagé depuis les élections du 30 septembre, Rafael Correa a tranché. "Dans l'histoire de l'Amérique latine, la presse a toujours été contre les gouvernements progressistes", a-t-il déclaré à la fin du mois de juin, résolu à ne plus organiser de conférence de presse au Palais du Carondelet et à ne plus répondre aux médias que "par écrit".

Répliquant à la traditionnelle dépendance de la presse équatorienne vis-à-vis des groupes économiques les plus importants, Rafael Correa s'est fait le promoteur, en novembre, de la première chaîne de télévision publique de l'histoire du pays, *Ecuador TV*. Le chef de l'État a également demandé à l'Assemblée constituante, sortie des urnes le 30 septembre, de plancher sur une nouvelle réglementation concernant les médias. Le texte pourrait faire partie intégrante de la future loi fondamentale et suscite déjà nombre d'interrogations. Car, tout en recherchant un équilibre pluraliste au sein des médias, Rafael Correa ne semble pas décidé à dépénaliser les délits de presse. Quatre mois après son investiture, le Président a engagé une procédure pour "outrage", un délit passible de prison, contre Francisco Vivanco, le directeur du quotidien *La Hora*, dont un éditorial intitulé "Vandalisme offi-

ciel" l'avait passablement excédé. L'affaire a failli rebondir lorsque Rafael Correa a proposé au journaliste de s'excuser publiquement, moyennant le retrait de sa plainte. Francisco Vivanco a rejeté l'offre, mais aucune audience n'a eu lieu depuis.

Localement, la condamnation en appel pour "injure" de Nelson Fualta, correspondant du quotidien *La Gaceta* et de la station *Radio Latacunga* à Cotopaxí (Centre), à soixante jours de prison ferme, a suscité un tollé parmi les journalistes locaux au mois de mars. Poursuivi pour avoir relaté, en 2006, des propos défavorables au maire de la ville, Nelson Fualta avait pourtant obtenu la relaxe deux mois plus tôt. Le journaliste a heureusement échappé à la prison, lorsque ses avocats se sont pourvus en cassation devant la Cour suprême de justice de Quito. Le dossier reste en attente.

VIOLENCE CIBLÉE

En dehors de cela, l'Équateur affiche un bilan satisfaisant. Les rares attaques contre les médias placent le pays à un rang enviable comparé à ses voisins péruvien ou colombien. Le seul fait de violence a concerné, en milieu d'année, le bureau de la chaîne latino-américaine *Telesur* à Quito. Outre le sabotage d'un véhicule de la station, la journaliste Helena Rodríguez a reçu, au mois de mai, des menaces de mort par courrier électronique l'accusant d'être une "prostituée du président Hugo Chávez". Née en 2005 à l'initiative du président Hugo Chávez, *Telesur* se veut une réponse à l'influence des chaînes d'information nord-américaines. Les liens personnels et politiques - encore que plus distants qu'en apparence -, entre Rafael Correa et son homologue de Caracas pourraient expliquer cette manifestation d'hostilité envers la chaîne.

ÉTATS-UNIS

Superficie : 9 629 090 km².

Population : 302 841 000.

Langue : anglais.

Chef de l'Etat : George W. Bush.

La Chambre des représentants a adopté la loi sur le secret des sources et une réforme de la loi sur l'accès aux informations gouvernementales a été promulguée. Le pays compte cette année un tué. Le cameraman d'Al-Jazira, Sami Al-Haj, a entamé sa sixième année de détention à Guantanamo.

Josh Wolf sorti de prison (cf. plus bas), les prisons américaines ne comptent plus de journaliste emprisonné obligé de fournir le nom de ses sources ou son matériel à la justice fédérale en contrepartie de sa libération. Le 1^{er} mars 2007, un juge fédéral a levé les poursuites contre Lance Williams et Mark Fainaru-Wada, du *San Francisco Chronicle*, après que leur informateur s'était finalement dénoncé. Les deux journalistes, détenteurs d'éléments d'enquête d'un grand jury sur une affaire de trafic de produits dopants, risquaient chacun dix-huit mois de prison ferme en raison de leur refus de livrer leurs sources à la justice. A Washington, en revanche, cinq journalistes qui avaient enquêté sur une série d'attaques à l'anthrax en 2001, ont dû fournir à un autre juge fédéral le nom de leurs informateurs. Mais la législation est en train d'évoluer.

LOI-BOUCLIER

Le 16 octobre 2007, la Chambre des représentants a approuvé, par 398 voix contre 21, la loi sur la libre circulation de l'information ("Free Flow of Information Act") - autrement appelée loi-bouclier ("shield law") -, accordant aux journalistes le droit à la protection de leurs sources au niveau fédéral. Le texte a été approuvé par le comité judiciaire du Sénat, le 4 octobre.

La proposition de loi votée à la Chambre octroie aux journalistes un "privilège absolu" en matière de protection des sources, le secret étant levé dans les cas suivants :

- dans le cadre d'une enquête criminelle, s'il y a lieu de penser que "le témoignage ou le document recherché est crucial pour l'enquête, pour l'accusation ou la défense contre l'accusation, ou pour mener le dossier à bien" ;
- "la révélation de l'identité de la source est nécessaire à la prévention d'un acte de terrorisme contre les États-Unis ou leurs alliés" ou en cas

d'"atteinte significative et conséquente à la sécurité nationale" ;

- "pour prévenir un crime ou une atteinte sérieuse aux personnes" ;

- "pour identifier une personne ayant trahi un accord commercial" ou "détenant une information relative à la santé publique" ;

- dans le cas "où l'intérêt public dans la révélation d'une source ou d'un document l'emporte sur l'intérêt public à recueillir ou à relayer des informations", la notion d'"intérêt public" faisant ici nettement problème.

Toujours selon le texte adopté par la Chambre, le privilège du secret des sources s'applique uniquement aux individus dont l'information "constitue l'essentiel de l'activité et l'essentiel des revenus", ce qui exclut les blogueurs amateurs, les étudiants en journalisme et induit une définition restrictive de la profession.

La version du Sénat, avalisée par son comité judiciaire, contient une définition moins restrictive du métier de journaliste et s'applique a priori à tous ceux qui sont "engagés dans une activité journalistique" sans pour autant en tirer un bénéfice financier.

RÉFORME TARDIVE

Autre avancée législative : la promulgation, le 31 décembre 2007, de la réforme de la loi sur la liberté d'information ("Freedom of Information Act"). Le nouveau texte instaure notamment la mise en place d'un service de suivi des demandes d'informations du public auprès des agences fédérales, une ligne téléphonique d'assistance aux demandeurs et surtout un médiateur, chargé de régler les différends entre les citoyens et l'administration publique. La rétention d'information est autorisée en cas de risque majeur pour la sécurité nationale.

ÉTATS-UNIS

Le contreseing de George W. Bush à ce texte est tombé bien tard, et juste après l'annonce par la CIA, le 15 décembre, de la destruction d'enregistrements vidéo d'interrogatoires de détenus des prisons secrètes et de la base de Guantanamo.

SIXIÈME ANNÉE À GUANTANAMO

A Guantanamo justement, Sami Al-Haj a entamé, le 13 juin 2007, sa sixième année de détention. Arrêté en décembre 2001 à la frontière de l'Afghanistan et du Pakistan par les forces de sécurité pakistanaises, l'assistant cameraman de la chaîne qatarie *Al-Jazira* avait été livré à l'armée américaine et transféré sur la base navale de l'est de Cuba, le 13 juin 2002. Aucune inculpation n'a jamais été prononcée contre le journaliste.

Soumis à près de 200 interrogatoires par ses geôliers, Sami Al-Haj a entamé, le 7 janvier 2007, une grève de la faim pour protester contre sa détention et réclamer le respect de ses droits. En représailles, il a été nourri de force à plusieurs reprises. Selon son avocat, Clive Stafford-Smith, il a perdu dix-huit kilos et souffre de graves problèmes intestinaux. Il est également victime d'accès de paranoïa et présente de plus en plus de difficultés à communiquer normalement. Des négociations sont actuellement en cours pour sa libération. Le secrétaire général de Reporters sans frontières, Robert Ménard, s'est rendu à Guantanamo au début du mois de janvier 2008, mais les autorités du camp ne l'ont pas autorisé à rencontrer Sami Al-Haj.

UN JOURNALISTE TUÉ

Le bilan américain de l'année 2007 est assombri par un assassinat. Le 2 août à Oakland (Californie), Chauncey Bailey, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Oakland Post* et leader reconnu de la commu-

nauté noire, a été tué par balles en pleine rue. Arrêté et inculpé, le 7 août, Devaughndre Broussard, 19 ans, employé d'une boulangerie tenue par la Your Black Muslim Bakery, a confessé le crime avant de se rétracter. Son procès pourrait avoir lieu en 2008.

INTERNET ET LA PROTECTION DES DONNÉES

Josh Wolf, 24 ans, blogueur et journaliste indépendant, a été contraint de révéler une partie confidentielle de son travail pour sortir de prison, le 3 avril, après 224 jours de détention. Auteur d'un documentaire sur le Sommet du G8 de San Francisco en 2005, il avait refusé de livrer ses archives vidéo et de témoigner devant la justice fédérale dans le cadre d'une enquête sur les légères dégradations d'une voiture de police lors d'une manifestation contre ce sommet.

La protection des données personnelles sur Internet est un débat vif aux États-Unis. A titre d'exemple, l'entreprise américaine Yahoo! a décidé de débloquer un fonds humanitaire destiné à dédommager les familles des cyberdissidents emprisonnés suite à la collaboration de l'entreprise avec des gouvernements étrangers. En avril 2005, le blogueur et journaliste chinois Shi Tao avait été condamné à dix ans de prison pour "divulgateion illégale de secrets d'État à l'étranger". Il avait diffusé, sur des sites basés à l'étranger, une note interne transmise à sa rédaction par les autorités et classée "top secret", qui mettait en garde les journalistes contre les dangers d'une déstabilisation sociale et les risques liés au retour de certains dissidents à l'occasion du quinzième anniversaire du massacre de la place Tiananmen. Yahoo! avait alors fourni ses données personnelles aux autorités. Reporters sans frontières soupçonne l'entreprise d'être impliquée dans trois autres cas au moins.

HAÏTI

Superficie : 27 750 km².
Population : 9 446 000.
Langues : créole, français.
Chef de l'Etat : René Prével.

L'impunité pour les assassinats de journalistes va-t-elle prendre fin ? Des condamnations judiciaires ont été prononcées dans les affaires Brignol Lindor et Jacques Roche, la première remontant à 2001. En août, le président René Prével a lui-même institué une Commission d'appui aux enquêtes sur les assassinats de professionnels des médias. L'insécurité a globalement baissé, mais un photographe est tombé, en janvier 2007, sous les balles des gangs.

On croyait le dossier presque enterré et un procès impossible à tenir, six ans après les faits. L'impossible s'est pourtant produit. Du 10 au 12 décembre 2007, quatre des assassins présumés de Brignol Lindor, jeune journaliste de *Radio Echo 2000* sauvagement tué à coups de pierres et de machettes le 3 décembre 2001, ont comparu devant la cour d'assises de Petit-Goâve (Sud). Symbole de la dérive autoritaire de la dernière présidence de Jean-Bertrand Aristide (2001-2004), ce crime avait lourdement traumatisé la société haïtienne par sa barbarie et sa scandaleuse impunité. La volonté politique du gouvernement de René Prével, revenu au pouvoir par les urnes en 2006, a sans doute pesé sur ce coup d'accélérateur que personne n'attendait plus.

En fait, seuls trois des dix membres de la milice armée pro-Aristide Domi Nan Bwa ("Dormir dans le bois"), inculpés en 2002, ont été arrêtés après la délivrance de mandats d'arrêt par le parquet de Petit-Goâve cette année - le quatrième individu présent dans le box lors du procès étant détenu depuis décembre 2005. Au final, deux des accusés ont écopé d'une condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité : Joubert Saint-Juste et Jean-Rémy Démosthène. Simon Cétoute, 56 ans, confondu avec son fils, porteur du même prénom mais aujourd'hui décédé, a été acquitté. Enfin, Fritzner Doudoute, arrêté en 2005, a été enregistré dans les procès-verbaux sous un prénom erroné. Reconnu par les témoins, il fera l'objet d'une nouvelle instruction qui pourrait également concerner Dumay Bony, ancien adjoint à la mairie de Petit-Goâve et soupçonné d'incitation à la violence contre Brignol Lindor, lors d'une conférence de presse qui avait précédé l'assassinat de ce dernier. Dumay Bony a déposé au procès, mais en qualité de simple témoin. Quant aux six autres incul-

pés en fuite, certains ont été localisés dans les environs de Petit-Goâve et de Port-au-Prince.

Justice n'a donc pas été totalement rendue et l'impunité persiste dans l'autre grande affaire de presse de la décennie : l'assassinat de Jean Dominique, directeur de *Radio Haïti Inter* et très proche du président René Prével, abattu avec le gardien Jean-Claude Louissaint devant les locaux de la station, le 3 avril 2000, quand le chef de l'État s'appelait déjà René Prével. Le dossier, politiquement sensible, a connu un nouveau revers avec l'assassinat, le 4 avril, de l'homme d'affaires Robert Lecorps, soupçonné d'implication dans le premier crime. Néanmoins, l'arrestation, le 10 décembre, du commissaire de police Daniel Ulysse, directeur central de la police judiciaire à l'époque des faits, pourrait apporter de nouveaux éléments à l'enquête.

UN PHOTOGRAPHE TUÉ

Lente à reconstruire, la justice haïtienne a pourtant marqué des points dans d'autres affaires. Le 30 août, deux chefs de gangs, Chéry Beaubrun et Alby Joseph, ont été condamnés à la prison à perpétuité pour leur participation à l'assassinat de Jacques Roche, chef du service culturel du quotidien *Le Matin* et ancien opposant à Jean-Bertrand Aristide, enlevé le 10 juillet 2005 et retrouvé mort quatre jours plus tard dans la capitale. L'arrestation d'un autre inculpé, Wensley Boshomme, gangster évadé du pénitencier national en 2005, a suivi au mois d'octobre. Une célérité inédite pour la police nationale de Haïti, aidée par les Casques bleus de la MINUSTAH (Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti) a permis de mettre la main, en juillet et en novembre, sur deux membres présumés de la redoutable Armée cannibale (un gang

HAÏTI

constitué en milice d'opposition sous la présidence de Jean-Bertrand Aristide), soupçonnés d'avoir exécuté, le 16 mai 2007 aux Gonaïves (Nord-Ouest), Alix Joseph, directeur administratif et animateur de la station *Radio-Télé Provinciale*. Cet assassinat a précédé de peu l'enlèvement crapuleux et la mort, le 22 mai à Port-au-Prince, d'un autre professionnel des médias : François Latour, 60 ans, animateur de variétés sur les ondes de *Caraïbes FM*.

Malgré une tendance à la baisse des kidnappings contre rançon, l'insécurité et l'activité des gangs demeurent des obstacles majeurs à la restauration de l'état de droit. Au lendemain de l'annonce de l'arrestation d'une quarantaine de gangsters dans la capitale, Jean-Rémy Badiou, photographe indépendant, a été abattu, le 19 janvier, à son domicile de Martissant (faubourg de Port-au-Prince), un territoire disputé par deux bandes armées, Lamè Ti Machèt ("L'armée des petites machettes") et Baz Gran Ravin ("Base de la Grande Ravine"). Selon le témoignage de sa

famille, le photographe était soupçonné de livrer ses clichés à la police.

UNE COMMISSION CONTRE L'IMPUNITÉ

Le bilan reste donc contrasté en Haïti, malgré un gage important donné par le gouvernement à la presse du pays. Le 10 août 2007, René Préal a lui-même instauré, en présence de la veuve de Jean Dominique, Michèle Montas (devenue porte-parole du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon), une nouvelle Commission indépendante d'appui aux enquêtes relatives aux assassinats de journalistes (CIAPEAJ). Son président, Joseph Guyler C. Delva, correspondant de plusieurs médias étrangers à Port-au-Prince et directeur de programmes de la station *Mélo die FM*, a dû s'exiler sous la menace entre le 9 et le 25 novembre, mais, semble-t-il, pour des motifs indépendants de ses nouvelles fonctions. Le procès des assassins de Brignol Lindor n'aurait sans doute pas eu lieu sans le concours de la CIAPEAJ, grâce à laquelle des pièces du dossier, égarées à la Cour de cassation, ont pu être retrouvés.



MEXIQUE

Superficie : 1 958 200 km².

Population : 105 342 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Felipe Calderón.

La liberté d'expression a progressé juridiquement avec la dépénalisation des délits de presse au niveau fédéral. Dans les faits, le pays se maintient malheureusement au rang du plus meurtrier du continent pour les journalistes avec deux tués et trois disparus. Trois collaborateurs de médias ont également été assassinés et la compromission de certaines autorités locales avec le crime organisé n'incite pas à l'optimisme.

Les assassinats d'Amado Ramírez à Acapulco (Sud), le 6 avril 2007, et celui de Saúl Martínez Ortega, disparu puis retrouvé mort, le 23 avril, dans l'État de Chihuahua (Nord), ont coïncidé avec une vaste campagne policière et militaire engagée au niveau fédéral contre le narcotrafic et qui a fait, en trois semaines, près de 400 victimes. Correspondant de la chaîne nationale privée *Televisa* à Acapulco, Amado Ramírez a été tué par balles par un inconnu en sortant de son bureau. La direction du média a suspendu le programme d'information "Al tanto" qu'animait le journaliste, trois jours après sa mort. L'enquête a d'abord abouti à l'arrestation et à l'inculpation d'un suspect, Genaro Vázquez Durán, mais s'est enlisée au mois de novembre lorsque l'un des cinq témoins du crime a disculpé ce dernier.

L'enquête n'a guère plus avancé concernant l'assassinat de Saúl Martínez Ortega, 36 ans, directeur de la revue *Interdiario* et journaliste du quotidien *Diario de Agua Prieta* dans la ville du même nom (État de Sonora, Nord). Habitué des sujets sensibles, et en particulier le narcotrafic, la victime était en contact étroit avec Luis Angel Borboa Canchola, un ancien policier municipal en délicatesse avec les autorités, enlevé le 13 mars 2007 et retrouvé assassiné peu après. Saúl Martínez Ortega a connu le même sort un mois plus tard, alors que les autorités fédérales venaient de mettre sous les verrous une centaine de policiers locaux convaincus d'implication dans le trafic de drogue. L'affaire a suivi de près la mise en cause devant la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), par un lieutenant de police de l'État de Sonora, de l'entourage du gouverneur Eduardo Bours dans la disparition, le 2 avril 2005 à Hermosillo, la capitale de l'État, du journaliste Alfredo Jiménez Mota, du quotidien *El Imparcial*.

TÊTES COUPÉES SOUS PLI

Le mobile reste à établir dans l'assassinat par balles d'un troisième journaliste, Gerardo Israel García Pimentel, du quotidien régional *La Opinión*, le 8 décembre 2007 à Uruapán (État du Michoacán, Ouest). L'État du Michoacán n'en reste pas moins l'un des nouveaux viviers du narcotrafic et l'un des lieux d'émergence, en 2006, d'une véritable campagne de terreur contre la presse consistant à envoyer des têtes de cadavre aux rédactions. Ces "narcomessages" ont eu cours au mois de mai, toujours en pleine campagne de répression contre le narcotrafic, dans certains États du Sud et Sud-Est connus pour être d'importants points de transit de la drogue ou de la contrebande, comme ceux de Veracruz ou de Tabasco. Visée au mois de mai par un colis suspect, qui s'est avéré être une glacière contenant une tête coupée, la rédaction du quotidien *Tabasco Hoy* a également perdu l'un de ses rédacteurs, Rodolfo Rincón Taracena, disparu le 20 janvier alors qu'il venait de boucler deux articles, l'un consacré au narcotrafic et l'autre à une série de braquages de banques.

Portant à sept le nombre de journalistes disparus depuis 2003, Gamaliel López et son cameraman, Gerardo Paredes, de la chaîne TV *Azteca* à Monterrey (Nord-Est), n'ont plus donné signe de vie depuis le 10 mai 2007 et les recherches des unités anti-enlèvements de la police de l'État n'ont rien donné. Gamaliel López avait couvert, pendant six mois, la présence locale de l'armée et révélé certaines affaires de corruption.

LA DURE LOI DES ÉTATS

Élu de justesse, le 2 juillet 2006, et confronté à un Congrès également réparti entre les trois principales forces politiques du pays, le président Felipe Calderón, issu du Parti d'action nationale (PAN,



MEXIQUE

droite conservatrice) doit compter avec l'arbitrage du Parti révolutionnaire institutionnel, qui a gouverné le pays sans discontinuer entre 1929 et 2000. Cette configuration joue également entre le gouvernement fédéral et ceux des États, encore majoritairement aux mains du PRI. Elle explique en partie la difficulté pour la justice et l'exécutif fédéraux à faire avancer la lutte contre l'impunité et à déjouer les entraves des autorités locales à la liberté d'expression. Le peu de cas que font certaines administrations régionales du droit d'informer s'est une nouvelle fois traduit, en 2007, par des saisies de journaux, des actes de censure ou encore des tentatives de fichage de journalistes, comme dans une municipalité de l'État de Guanajuato (Centre). Le 24 novembre 2007, le gouvernement de l'État de Chihuahua a très officiellement opposé une fin de non-recevoir à une recommandation de la CNDH concernant l'agression de trois journalistes par des policiers de l'État.

Le comble du scandale et de la complaisance politicienne a été atteint lorsque la Cour suprême de justice de la nation (SCJN), la plus haute juridiction fédérale, a définitivement blanchi, le 29 novembre, le gouverneur de l'État de Puebla, Mario Marín, de toute implication dans l'arrestation arbitraire de Lydia Cacho, en décembre 2005. De forts soupçons pesaient pourtant sur l'élu, depuis que *W Radio*, une filiale de *Televisa Radio*, et le quotidien *La Jornada*, avaient rendu publiques des conversations entre Mario Marín et son ami José Camel Nacif, mis en cause dans un livre de la journaliste publié en 2004, "Les Démons de l'Eden", pour son appartenance à un réseau pédophile. Le gouverneur et le patron d'entreprise auraient même suggéré "en plaisantant" de violer Lydia Cacho durant son transfert entre l'État du Quintana Roo, où elle réside, et Puebla. La SCJN a jugé que ces documents n'avaient pas de "valeur probatoire". Le 3 janvier 2008, la journaliste de *W Radio*, Carmen

Aristegui, qui en avait révélé l'existence, a vu son contrat résilié, au motif que son émission ne cadrait plus avec la "ligne éditoriale" de la station.

Dans l'État de Oaxaca (Sud), secoué par une grave crise sociale et politique au cours de laquelle le cameraman d'*Indymedia*, Brad Will, avait trouvé la mort, à l'automne 2006, le gouverneur Ulises Ruiz Ortiz n'a jamais été inquiété pour ses abus de pouvoir. Outre l'impunité qui continue d'entourer l'affaire Will, l'hostilité envers la presse reste vive comme en ont témoigné les deux attentats, le 12 juin et le 5 août, contre respectivement Misael Sánchez Sarmiento, du quotidien *El Tiempo* et auteur d'une enquête sur la mort du jeune journaliste américain, et Alberto Fernández Portilla, directeur de l'hebdomadaire *Semanario del Istmo* et d'un programme de la station de radio XEKZ. Et c'est encore à Oaxaca que Agustín López, Mateo Cortés Martínez et Flor Vásquez López, distributeurs du quotidien local *El Imparcial*, ont été tués par balles, le 8 octobre, provoquant plusieurs démissions par crainte d'autres représailles au sein de la rédaction.

DÉPÉNALISATION

A défaut de garantir l'État de droit au sein des États, le gouvernement fédéral pourra au moins les soumettre sur le terrain juridique. La promulgation par Felipe Calderón, le 12 avril après le vote du Congrès, de la dépénalisation au niveau fédéral des délits de "calomnie", d'"injure" et de "diffamation" oblige, en effet, les législations des États à évoluer en conséquence. A l'heure de la promulgation, seuls trois États avaient modifié leur code pénal : la Basse-Californie, Jalisco et le District fédéral. Au Chiapas, le délit de "diffamation" était jusqu'à présent passible de neuf ans de prison ferme et d'une amende équivalant à neuf fois le salaire mensuel minimum.

PARAGUAY

Superficie : 406 750 km².

Population : 6 016 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Nicanor Duarte Frutos.

Un journaliste de province, disparu en février 2006, est réapparu sain et sauf un an et cinq mois plus tard au Brésil. L'incroyable aventure d'Enrique Galeano constitue l'un des faits majeurs de l'année. Elle ne doit cependant pas occulter un contexte toujours difficile pour la presse, à l'approche des élections générales d'avril 2008. Un journaliste a payé de sa vie ses révélations sur l'influence du narcotrafic dans la sphère politique.

C'est sans doute l'une des affaires de presse les plus surprenantes de ces dernières années. Son dénouement aurait pu être beaucoup plus tragique. Le 4 février 2006, Enrique "Kike" Galeano, journaliste à la station *Radio Azotey* dans le département de Concepción (Centre-Est), disparaît sans laisser de trace. Habitué des enquêtes sensibles, dans une région où sévit le narcotrafic, il avait couvert peu auparavant la saisie d'une cargaison de cocaïne et d'armes de guerre en présence d'un commissaire de police et d'un député du Parti Colorado (au pouvoir), tous deux suspectés d'acointances avec Luiz Carlos da Rocha, trafiquant de drogue notoire et chef du cartel brésilien de la "Cabeza Branca" ("tête blanche"). Pendant près d'un an et demi, cette disparition a largement mobilisé les organisations professionnelles et les pouvoirs publics qui, craignant le pire, ont procédé à des dragages de rivière dans l'espoir de retrouver le corps du journaliste. C'est finalement sain et sauf, dans un faubourg de São Paulo (Brésil), qu'est réapparu Enrique Galeano, localisé par deux collègues du quotidien d'Asunción *ABC Color*, le 15 juillet 2007.

La nuit de sa disparition, le journaliste avait été intercepté sur la route par deux inconnus dont la conversation en portugais laissait supposer une appartenance à la "Cabeza Branca". Torturé, passé à tabac et averti de représailles contre sa femme et ses quatre enfants, Enrique Galeano avait été conduit de force à la ville frontalière de Pedro Juan de Caballero, puis à Campo Grande (Brésil), où ses agresseurs l'avaient relâché avec cette consigne : "Si tu reviens au Paraguay, tu es mort." Craignant pour sa vie et celle de sa famille, Enrique Galeano s'est donc terré pendant un an et cinq mois dans une proche banlieue de São Paulo. Aucune enquête sérieuse n'a été menée sur les circonstances et les possibles commanditaires de cet exil forcé. Le député mis en cause dans l'affaire,

Magdaleno Silva, a promis de poursuivre en justice le Syndicat des journalistes du Paraguay (SPP) et Enrique Galeano a élu domicile avec sa famille dans un autre pays.

UNE PRESSE EN DANGER ET DÉCRIÉE

Employé par deux radios communautaires - *Radio Mayor Otaño* dans la ville du même nom (Sud) et *Radio Chaco Boreal* à Asunción - Tito Palma, 48 ans, n'a pas eu la chance d'Enrique Galeano. Le journaliste chilien, lui aussi spécialisé dans les enquêtes sur le narcotrafic et menacé de mort, a été abattu par deux individus cagoulés, dans un restaurant où il dînait avec sa femme et son beau-père, le 22 août à Mayor Otaño. Tito Palma n'hésitait pas à dénoncer les liens entre les mafias de la drogue et les milieux politiques, quitte à s'attirer de solides inimitiés. Un temps interdit d'antenne, il avait été expulsé du pays avant d'obtenir du ministère de l'Intérieur un permis de résidence. Peu avant sa mort, le journaliste était parvenu à localiser certains appels anonymes avec l'aide de son collègue de *Radio Chaco Boreal*, Victor Benítez. Ce dernier et un autre employé de la rédaction, Vladimir Jara, ont été les cibles de menaces de mort et d'écoutes téléphoniques sauvages de la part de fonctionnaires du Secrétariat national antidrogue (SENAD), après avoir révélé des affaires de corruption au sein de cette administration.

Certains hommes politiques, surtout locaux, ne se gênent guère pour désigner des journalistes à la vindicte, voire menacer d'attenter à leur vie. Le cas s'est produit au moins deux fois au mois d'octobre contre deux correspondants d'*ABC Color*, alors que le pays est entré en campagne pour les élections présidentielle et législatives du 20 avril 2008. Les déclarations intempestives du président Nicanor Duarte Frutos, lors d'un déplacement dans l'est du pays, le 12 novembre, n'ont pas

PARAGUAY

contribué à détendre l'ambiance. "L'ennemi du Paraguay n'est pas l'opposition, l'ennemi est le journalisme anti-Colorado, ces propriétaires de médias qui se portent mieux à mesure qu'ils sucent le sang du peuple", a fustigé le chef de l'État, avant

d'atténuer ses propos lors d'une conférence de presse. Nicanor Duarte Frutos ne peut briguer un second mandat, mais le Parti Colorado, au pouvoir depuis soixante ans, demeure le favori des élections. Pas toujours celui des journalistes.

PÉROU

Superficie : 1 285 220 km².

Population : 27 589 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Alan García Pérez.

Avec un assassinat, près de deux cents agressions et une dizaine d'actes de saccage ou de censure contre des médias, le pays reste l'un des plus mal classés du continent. Les menaces attribuées à la guérilla du Sentier lumineux, en grande partie démantelée aujourd'hui, rendent encore plus inquiétant un climat d'hostilité envers la presse que les hommes politiques locaux et les forces de l'ordre contribuent à nourrir.

Un seul nombre suffirait à résumer l'état de la liberté de la presse au Pérou. Avec 180 agressions, menaces ou tentatives d'attentat contre des journalistes et treize cas de saccages ou de censure de médias en 2007, le pays semble battre son propre record d'année en année. A elle seule, du mois d'août au mois de décembre, une directrice de programmes de la chaîne *Canal 4*, Rosario Orihuela Laus, a reçu une quinzaine de faire-part de son propre décès par courrier électronique.

La situation évolue d'autant moins que les autorités, bien loin d'y remédier, y participent directement, malgré l'annonce par le gouvernement, en juin, d'une future mention dans la loi de l'"imprescriptibilité des crimes commis contre les journalistes". La presse apparaît comme le dévouloir de toute une société encore marquée par les années de "guerre populaire" du Sentier lumineux (1980-2000) et les dérives du régime d'Alberto Fujimori - actuellement jugé pour la détention abusive d'un journaliste en 1992, sous sa présidence. Qu'ils soient cocalleros, fonctionnaires municipaux, policiers, militaires ou simples citoyens, les agresseurs sont rarement inquiétés. La justice n'a guère donné de gages contre l'impunité en acquittant définitivement l'ancien maire de Pucallpa, Luis Valdez Villacorta, et son conseiller municipal, Solio Ramírez Garay. Des indices accablants désignaient pourtant les deux élus comme commanditaires directs de l'assassinat, le 21 avril 2004, du journaliste de la station *Frecuencia Oriental*, Alberto Rivera Fernández. Le verdict définitif rendu dans cette affaire par la Cour supérieure d'Ucayali (Centre-Est), le 14 novembre 2007, a constitué un très mauvais signal, alors que la presse du pays venait de perdre l'un des siens. Une première depuis 2004.

TUÉ DEVANT SES PROCHES

C'est en pleine rue, sous les yeux de sa femme et de ses deux jeunes enfants que Miguel Pérez Julca,

38 ans, journaliste et animateur d'un programme de la station *Radio Éxitos*, est tombé sous les balles de deux individus circulant à moto, le 16 mars 2007 à Jaén (Nord-Ouest). Selon ses collègues, la victime s'apprêtait à livrer à l'antenne les tenants d'une affaire embarrassante pour le gouvernement régional, et détenait les noms de trois policiers corrompus, soupçonnés de rançonner les narco-trafiquants. L'enquête a rapidement abouti à l'arrestation de trois suspects, dont un commanditaire présumé, Juan Hurtado Vásquez, le 4 avril. Présidente du Centre de promotion des droits de l'enfant, la concubine de ce dernier aurait eu intérêt, selon d'autres versions, à punir le journaliste pour ses critiques régulières de l'institution. L'arrestation, le 28 novembre, d'un quatrième individu désigné comme l'auteur matériel du crime, Nazario Coronel Martínez alias "Echamaya", a finalement ramené les enquêteurs sur la piste des policiers corrompus. Néanmoins, des vices de procédure ont entaché plusieurs dépositions et aucun mobile n'a pu être établi.

ATTENTATS MANQUÉS

Le Pérou aurait pu rejoindre le Mexique au rang des pays les plus meurtriers du continent si Danilo Bautista Hernández, présentateur de la station *Radio California* à Nueva Cajamarca (Nord-Ouest), n'avait échappé de justesse à un attentat par balles, le 23 novembre, après avoir été menacé de mort à deux reprises. Attribuant ces attaques à une organisation locale dont il avait critiqué la gestion à l'antenne, le Front de défense des intérêts de Nueva Cajamarca (FEDINC), le journaliste a vu sa plainte enregistrée par la police sous la qualification de "tentative de vol à main armée". Deux mois auparavant, Julio César Mendoza Escobar, autre présentateur d'un programme au nom prédestiné, "El matador" ("Le tueur"), sur *Radio Candela* à Yurimaguas (Nord-Est), menacé lui aussi

PÉROU

après des révélations sur une affaire de détournement de fonds, a faussé compagnie à temps à deux sicaires venus l'assassiner à son domicile. Rescapé d'un attentat à la bombe, le 30 novembre 2006, Elías Navarro, directeur de l'hebdomadaire *Línea Roja* et correspondant du quotidien national *La República* à Ayacucho (Sud), n'a pas cessé d'être la cible d'intimidations et de menaces constantes tout au long de l'année suivante. Enfin, cinq journalistes de Chiclayo (Nord-Ouest) ont essuyé des coups de feu, le 28 juin 2007, alors qu'ils couvraient une occupation de terres.

MARQUE DE FABRIQUE DE LA TERREUR

Le mois de novembre a été particulièrement sombre. Très exposée au narcotraffic et à la criminalité, la région de Huánuco (Centre) a été le théâtre de

fortes représailles contre la presse, souvent du fait de coccaleros exaspérés de se voir soupçonnés, à tort ou à raison, de collusion avec le trafic de drogue. Plus grave, le Sentier lumineux a refait parler de lui dans cette même région en revendiquant la diffusion, le 15 décembre à Aucayacu, d'une liste noire de personnes à abattre dont quatre journalistes : Ranforte Lozano et Segundo Ramírez, de *Radio Aucayacu*, Novel Panduro et Cirilo Velásquez, de *Radio Luz*. Rien n'indique que la guérilla maoïste, aujourd'hui démantelée en grande partie, ait été effectivement à l'origine de ces menaces. L'appellation "Sentier lumineux" peut, en effet, servir de couverture à des organisations criminelles. Telle une marque de fabrique de la terreur, le nom "Sentier lumineux" suffit à rappeler aux Péruviens une guerre civile qui a fait plus de 70 000 morts en vingt ans.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Superficie : 48 730 km².

Population : 9 615 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Leonel Fernández.

Le pays a connu un véritable regain de violence envers la presse, en 2007, avec une trentaine de cas de menaces et d'agressions. Les enquêtes sur des affaires de corruption et de narcotrafic exposent à de fortes représailles et le gouvernement tarde souvent à réagir. Néanmoins, la justice a enfin condamné des assassins de professionnels des médias et une dépénalisation des délits de presse a été soumise au Parlement.

L'année 2007 a témoigné d'un niveau de violence rarement atteint depuis l'époque où Joaquín Balaguer conduisait le pays d'une main de fer, dans les années 70. Au total, une trentaine d'agressions et de menaces contre des journalistes sont venues entacher un bilan jusqu'alors plutôt honorable. Destination touristique prisée, la République dominicaine reste également sujette à une corruption tenace et sa position géographique en fait un important point de passage du trafic de drogue. Gare aux médias qui se mêleraient d'un peu trop près de ce type d'affaires, d'autant que les représailles sont souvent le fait de fonctionnaires municipaux ou de policiers.

Révélatrice a été l'indifférence des autorités quand Manuel Vega, producteur du programme d'informations "Atacando" - diffusé sur la chaîne privée *Varo Visión* et la station *95.5 FM* -, a été menacé, en janvier, à de multiples reprises, d'être "brûlé vif", s'il continuait à parler du trafic de drogue dans ses émissions. Le journaliste a vu dans ces avertissements la main d'un compatriote condamné pour narcotrafic aux Etats-Unis et revenu au pays au terme de sa peine. Soutenu par le Syndicat national des travailleurs de presse (SNTP), Manuel Vega n'a pu compter sur la protection de la police régionale de Hato Mayor (Est), qu'il estime infiltrée par les trafiquants. Cette passivité s'est également vérifiée lors de l'attentat par balles contre le domicile de Héctor Abreu, présentateur de la station *Radio Azua* et correspondant de *Radio Enriquillo*, le 6 juillet à Tamayo (Sud-Ouest). Sans pouvoir émettre d'hypothèse sur l'identité de ses agresseurs, le journaliste a attribué l'épisode à ses commentaires à l'antenne sur la corruption et la criminalité locales.

La vindicte contre la presse peut aussi venir de la rue. Le 22 juin, dans la localité centrale de

Maimón, Marino Baéz, correspondant du quotidien *Listín Diario*, et Braddy Abréu, de la chaîne *Yuna Visión*, ont échappé de peu au lynchage de militants associatifs manifestant pour la distribution d'eau potable. Là encore, les forces de l'ordre ont fait preuve d'une coupable passivité et le gouvernement n'a pas cru bon de réagir plus avant. Les relations entre la presse et l'exécutif de Saint-Domingue ont viré à l'aigre lorsque Milton Pineda, éditorialiste et directeur de programmes de la radio *Z101*, un proche de l'opposition, s'est vu retirer, en septembre, l'escorte dont il bénéficiait depuis des menaces de mort et des tentatives d'attentat. Trois semaines plus tôt, une protection avait, en revanche, été accordée à Esteban Rosario, de la chaîne *Canal 55*, après une agression à l'arme blanche, le 31 août à Santiago de los Caballeros (Nord).

IMPUNITÉ EN LÉGER RECU

Malgré cette situation peu encourageante, deux assassinats de journalistes ont enfin connu leur épilogue judiciaire. Le 17 avril, trois anciens militaires ont été condamnés par la chambre pénale de la Cour d'appel de Saint-Domingue à trente ans de prison pour l'assassinat du directeur de *Revista Ahora*, Orlando Martínez... le 17 mars 1975, en pleine période répressive du régime de Joaquín Balaguer, dont la victime était un opposant. Le 19 décembre, la Cour suprême de justice a conclu à la responsabilité directe de l'ancien général Joaquín Pou Castro dans cet assassinat et confirmé à son encontre une peine de trente ans de réclusion. Une peine équivalente a été prononcée, en mai, puis confirmée en appel, en septembre, contre le chef de gang Vladimir Pujols alias "Vla" pour l'assassinat, le 14 septembre 2004, de Juan Andújar, correspondant du quotidien *Listín Diario* à Azua (ouest de Saint-Domingue). Son complice Juan Ricardo Muñoz Herrera a quant à

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

lui écopé d'une peine de cinq ans de prison, assortie d'une amende de 7 000 euros pour "conspiration". Un troisième assassin présumé, mineur au moment des faits, devrait comparaître devant une juridiction spéciale.

Enfin, la République dominicaine semble s'engager sur la voie de la dépénalisation des délits de

presse. Le 25 septembre, le député du Parti de la libération dominicaine (au pouvoir), Juan Julio Campos Ventura, a déposé une proposition de loi abolissant les peines de prison pour les délits de "diffamation" et d'"injure" et prévoyant des amendes sur la seule base du code civil. Le texte attend son inscription à l'ordre du jour de la session parlementaire.

URUGUAY

Superficie : 176 220 km².

Population : 3 331 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Tabaré Vázquez.

La “Suisse de l’Amérique latine” tient toujours l’un des meilleurs rangs du continent en matière de liberté de la presse. Le pays est même devenu pionnier en se dotant d’une législation sur les médias communautaires, qui associe l’administration et la société civile dans l’attribution des fréquences. Un exemple à suivre.

Il fait décidément plutôt bon être journaliste à l’est du Rio de la Plata, tant sont rares les attaques directes contre la presse. Les médias ont, certes, des difficultés à enquêter sur l’époque de la dictature militaire (1973-1985) ou, pour certains, à accéder à l’information officielle. Mais le pays échappe à l’extrême polarisation médiatique qui caractérise la région. Le seul cas sérieux d’agression et de menace a concerné, en 2007, le directeur de l’hebdomadaire *Señal de abierta*, César Casavieja. Mobilisé par une enquête de plus de six mois sur le transit maritime du trafic de drogue à Montevideo, le journaliste avait publié, en août 2006, la photo du narcotrafiquant présumé Amir Alial González, alias “El Turco”. Depuis, César Casavieja a été la cible de menaces de mort à répétition, ainsi que sa famille. Le 16 mars, Amir Alial González, remis en liberté, l’a agressé dans une rue de la capitale. Les trois policiers qui ont d’abord secouru le journaliste - tout en laissant filer son agresseur - l’ont ensuite menotté sous prétexte d’“outrage”. Le rapport de police a été curieusement modifié après l’incident.

Mais l’année 2007 restera surtout marquée par l’adoption d’une législation très novatrice en matière de médias communautaires, essentiellement des petites radios émettant sans fréquence

légale. De son élaboration à son contenu, le texte a associé l’administration et la société civile. Ce sont, en effet, l’Association mondiale des radios communautaires (AMARC), l’Association de la presse uruguayenne (APU) et la Centrale des travailleurs (PIT-CNT) qui ont élaboré la proposition de loi, transmise au Congrès en octobre 2005. Voté une première fois en juin par la Chambre des députés, puis en novembre par le Sénat, le texte a été adopté définitivement par la Chambre basse, le 12 décembre. En leur réservant un tiers des ondes disponibles, il octroie aux médias concernés le statut de “services d’intérêt public indépendants de l’État, fournis par des associations civiles à but non lucratif”. Cette clause constitue, avec “l’absence de prosélytisme politique ou religieux”, la condition à remplir pour obtenir le label communautaire. La législation instaure surtout un Conseil consultatif honoraire - composé de représentants de l’État, des universités publiques et privées, et des médias intéressés -, chargé d’attribuer les fréquences “par concours ouverts, publics et transparents” et non plus à la seule discrétion de l’État. Un recensement volontaire des radios communautaires doit être établi d’ici à mars 2008. Seul problème : il en existe environ 200 et toutes n’obtiendront pas leur fréquence.

VENEZUELA

Superficie : 912 050 km².

Population : 27 191 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Hugo Chávez.

Dans un contexte de polarisation politique et médiatique jamais atteint, l'exclusion du réseau hertzien de la chaîne RCTV, le 27 mai, et le référendum constitutionnel du 2 décembre, ont constitué les deux temps forts de l'année 2007. Le sort fait à RCTV pourrait même expliquer en partie l'issue négative du scrutin.

Le 27 mai 2007 à 23 h 59, *Radio Caracas Televisión* (RCTV), la plus ancienne et la plus populaire des chaînes du pays, a cessé d'émettre sur le réseau hertzien. Le média se savait en sursis depuis le 28 décembre 2006. Au prétexte du soutien de RCTV au coup d'État du 11 avril 2002, qui l'avait chassé du pouvoir pendant quarante-huit heures, le président bolivarien avait alors annoncé que la concession de fréquence de la chaîne, octroyée en 1987 pour une durée de vingt ans, ne serait pas reconduite à échéance. Les recours du média devant le Tribunal suprême de justice n'y auront rien fait. En l'absence de condamnation judiciaire grave durant sa précédente concession - et n'ayant jamais été condamnée pour sa "participation" au coup d'État de 2002 - la chaîne était légalement fondée à obtenir une reconduction de sa fréquence. Le coup d'État de 2002 était-il le motif réel de cette exclusion des ondes ? Deux faits, au moins, infirment cette thèse.

Également stigmatisée par le gouvernement pour avoir soutenu le putsch, et contrainte au renouvellement de fréquence à la même date que RCTV, la chaîne privée *Venevisión*, détenue par le magnat Gustavo Cisneros, a pu continuer à émettre. Craignant pour son avenir, la chaîne avait modifié sa ligne éditoriale en ralliant le discours officiel. Une voie également suivie par une troisième chaîne privée, *Telegen*. Autre aspect révélateur : en cédant sa fréquence hertzienne à une nouvelle chaîne de service public, *Televisora venezolana social* (*Tves*), RCTV a dû aussi lui concéder ses équipements et ses quelque 59 émetteurs implantés sur tout le territoire national. La mesure, dictée par le Tribunal suprême de justice deux jours avant l'expiration de la concession de RCTV, contrevenait à la loi sur les télécommunications de 2000 selon laquelle les fréquences sont propriété de l'État, quand les équipements appartiennent aux médias. La chaîne a déposé un autre recours sur ce point, aujourd'hui en attente d'examen.

Devenue *RCTV Internacional*, RCTV a pu reprendre

ses programmes sur le câble et le satellite, le 16 juillet, mais s'est immédiatement heurtée à l'ordre du gouvernement de les interrompre, faute d'être enregistrée comme "producteur audiovisuel national". La mesure n'avait jamais été appliquée aux autres chaînes internationales câblées diffusant au Venezuela, et notamment *Telesur*, la chaîne d'information latino-américaine lancée par Hugo Chávez en 2005. Obligé de donner raison sur ce point à RCTV, le Tribunal suprême de justice a autorisé la chaîne à poursuivre sa diffusion câblée, le 1^{er} août, jour où elle devait la suspendre. Dans l'intervalle, le gouvernement a annoncé son intention d'étendre aux réseaux câblés et satellites le système des "cadenas", qui permet au chef de l'État de réquisitionner toutes les antennes des médias audiovisuels hertziens pour des discours à durée indéterminée. En attendant, un réexamen du statut de RCTV sur le câble pourrait condamner la chaîne à une véritable fermeture.

OMNIPRÉSIDENTICE

Loin d'être une simple vengeance, l'affaire RCTV a surtout traduit un accaparement de l'espace médiatique par Hugo Chávez. Soutenu par Eleazar Díaz Rangel, directeur du principal quotidien national, *Últimas Noticias*, le président bolivarien a été le promoteur, en 2007, d'une soixantaine de journaux alternatifs et communautaires contre l'influence des quotidiens locaux proches de l'opposition. Il contrôle surtout la quasi-totalité du champ audiovisuel, soit une vingtaine de radios, les chaînes publiques *Venezolana de Televisión*, *Telesur*, *Vive TV*, *Asemblea Nacional*, *Tves* et l'opérateur téléphonique national CANTV. Recourant plus de 1 500 fois au système des "cadenas" entre janvier 1999 et novembre 2007, le président a dépassé les 900 heures d'antenne, auxquelles s'ajoutent pour la même période environ 1 000 heures cumulées de sa propre émission dominicale *Aló Presidente*, diffusée sur VTV. Outre quelques stations de radio, *Globovisión*, dont

VENEZUELA

la couverture se limite à Caracas et à ses environs, est devenue la seule chaîne hertzienne au ton critique vis-à-vis du gouvernement. Pour combien de temps ? Ses demandes d'extension de fréquence hertzienne ont toujours buté sur des refus. Sa diffusion d'une vidéo de la tentative d'assassinat du pape Jean-Paul II, en 1981, au moment même où Hugo Chávez critiquait son successeur, Benoît XVI, lui a valu, le 28 mai, une plainte du gouvernement pour "appel au meurtre" contre le chef de l'État ! La chaîne est également dans le collimateur de la justice administrative pour des diffusions de spots électoraux avant l'ouverture officielle de la campagne référendaire. Un reproche que n'ont pas eu à subir certaines chaînes publiques.

LE PAS DE TROP ?

Le référendum perdu du 2 décembre 2007 a peut-être fait écho à l'affaire RCTV, dont le sort a même été contesté parmi les soutiens du Président et au-delà, sur tout le continent. De nombreuses agressions de journalistes ont émaillé les manifestations, notamment étudiantes, qui ont scandé la campagne après celles provoquées, en mai, par la mise en sommeil de RCTV. Ces violences, comme la couverture du débat, ont mis en évidence l'état de polarisation malade d'une société, où les médias des secteurs public et privé sont devenus les symboles de camps politiques irréconciliables.

Le 15 octobre, Francia Sánchez, de RCTV *Internacional*, et Diana Carolina Ruiz, de *Globovisión*, ont subi des violences devant le Parlement sous l'œil impassible des forces de l'ordre. Le 25 octobre, toujours à Caracas, Paulina Moreno, de la

chaîne publique *TV Avila*, a été blessée par un explosif, et son équipe technique aspergée d'insecticide par des opposants à la réforme constitutionnelle. Le 20 novembre, la députée Iris Varela, membre du parti au pouvoir, a fait irruption dans les studios de la *Televisión Regional del Táchira (TRT)* à San Cristóbal (Ouest), où Gustavo Azócar présente son émission "Café con Azócar". La députée, qui s'estimait "outragée" par le journaliste, a refusé son offre de droit de réponse et brisé du matériel de la station. Eduardo Silvera, de la chaîne d'État VTV, et ses techniciens ont été victimes d'agressions d'opposants, le 29 novembre.

La polarisation a resurgi sur le contenu même de la réforme de la Constitution, décriée par certains partis proches du pouvoir. Deux articles du nouveau texte, rejeté par 51 % de "non", auraient pu marquer un revers irrémédiable pour la liberté de la presse en cas de résultat contraire. L'un d'eux aurait permis au chef de l'État de décréter l'état d'urgence illimité en se passant de l'aval du Tribunal suprême de justice. L'autre l'aurait autorisé, dans un tel cas de figure, à suspendre certaines garanties constitutionnelles, dont la liberté d'informer. La presse vénézuélienne dans son ensemble l'a échappé belle. Reste à savoir, comme s'en inquiètent déjà certains observateurs, si Hugo Chávez n'essaiera pas d'"obtenir par la loi ordinaire ce qu'il n'a pu atteindre avec la Constitution". Reste aussi à savoir quel usage sera fait de la liste de l'avocate Eva Golinger, établie le 25 mai, où figurent une trentaine de noms de personnes réputées proches de l'opposition et accusées d'être "à la solde de l'Empire américain", dont trois journalistes.